Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 1

VENTAVON INFO

N°63

Juillet 2025

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 2

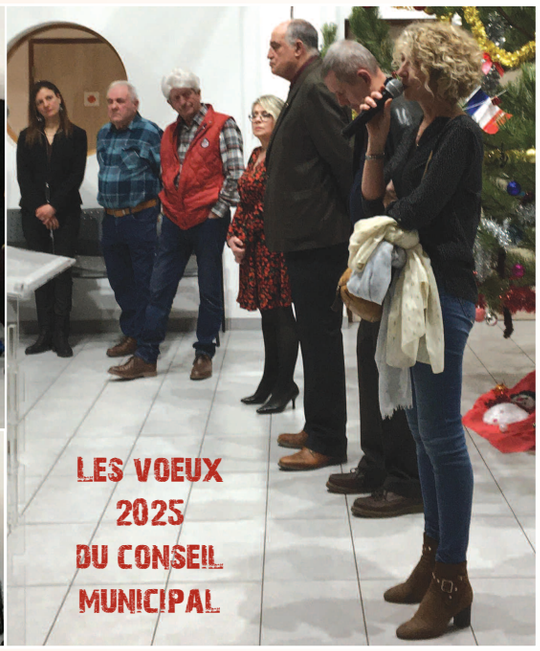

L'Auberge Du Prieuré

Avec la participation de

L'OST des temps jadis

L'Auberge de Ventavon et L'Ost des temps jadis organisaient une journée d'animations autour des Vikings, le 22 mars de l'an de grâce 2025.

Présentation d'armes, démonstration des techniques de combat et initiation pour les plus téméraires, lancer de haches, initiation à l'escrime pour les enfants, exposition des vêtements et des façons de faire, échanges sur les civilisations, un banquet costumé à midi avec poissons marinés et fumés, fromages Skyr et autres bonnes choses, un goûter ouvert à tous avec galettes, vin hypocras, jus de fruits, hydromel, bières ambrées... Et le soir, re-banquet suivi d'un spectacle de feu avec Sigurd et Brynhildr.

Animation Viking

Initiation

Eric

Jean-Marie

Mélanie

Pierre-Yves

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 1

Mot du maire

Chères Ventavonnaises, chers Ventavonnais,

Comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent, l'année 2025 est marquée par la poursuite de projets essentiels, répondant aux besoins quotidiens de notre village.

La voirie communale reste une priorité. Chaque année, nous dépensons une somme importante pour l'entretien et pour l'investissement de certaines voies et chemins communaux afin de garder ce réseau toujours en bon état, faciliter vos déplacements et garantir votre sécurité.

Dans ce même esprit, l'installation de dispositifs de vidéoprotection est en cours, avec pour objectif de renforcer la tranquillité publique, en complément de votre vigilance. Il ne s'agit pas de surveillance systématique, mais bien de prévention, dans le respect des libertés de chacun.

Côté environnement, la future station d'épuration au pied du village représente également un investissement lourd, mais indispensable. Il en va de la santé publique, du respect de notre milieu naturel et du développement harmonieux de Ventavon.

Nous poursuivons aussi l'aménagement du cimetière avec l'installation de caveaux préfabriqués, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Ce lieu de mémoire mérite toute notre attention, et nous veillons à ce qu'il reste un espace de recueillement digne et apaisant pour tous.

La rénovation du lavoir Sud, élément de notre patrimoine, est également en cours. Il témoigne de notre volonté de préserver l'histoire du village tout en lui redonnant vie. Ce travail de mémoire trouve d'ailleurs un bel écho dans la rubrique historique de ce bulletin, qui rend hommage aux résistants ventavonnais de la Seconde Guerre mondiale.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un projet de territoire stratégique pour les vingt ans à venir qui permet de réfléchir à l'organisation et planifie son développement tout en préservant l'environnement. C'est un document important puisque les communes sont tenues de suivre ses orientations et prescriptions. Suite à son arrêt en conseil communautaire le 15 mai dernier, nous entrons dans une phase de consultation des personnes publiques associées et ouvrirons prochainement une enquête publique. Un dossier de consultation du SCoT ainsi qu'un registre des observations sont disponibles à la mairie de Ventavon aux heures habituelles d'ouverture.

Enfin, j'attire votre attention sur les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). Ce geste, parfois contraignant, est essentiel pour protéger nos habitations et nos forêts face au risque incendie. Je compte sur la responsabilité de chacun.

Les animations communales restent nombreuses et dynamiques grâce à l'implication des associations, des bénévoles et même de l'aubergiste que je remercie chaleureusement. Leur engagement fait rayonner Ventavon bien au-delà de ses frontières.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison estivale.

Juan Moreno

Ventavon INFO n°63

Juillet 2025

Bulletin semestriel

- Directeur de publication
Juan Moreno, Maire
70 place de la mairie
05300 Ventavon
Tel. bureau : 04 92 66 40 54
mairie@ventavon.fr

- Rédaction et PAO
Denis Buffet
1335 chemin des Blaches
05300 Ventavon
Tel. : 07 81 41 97 03
denisbuffet@gmail.com

- Imprimerie de Hte-Provence
04700 La Brillanne

- Dépôt Légal
N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2025

Site internet : ventavon.fr

Sommaire

2 Budget
3 Réforme électorale
4 Personnel
5 Eau
7 Travaux
8 Cimetière, affouage, voirie
9 Débroussaillement OLD
10 SCOT
12 Telecom
13 Evidanse, Gym Plaisir
14 Vivre en Val de Durance
15 Animations culturelles
16 Ecole
17 Une oliveraie à Ventavon
18 La résistance autour d'Arthur Colomb
28 Etat civil
3C Lectures et Jolies choses
4C Programme des animations

Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	Fermé	14-17h
MARDI	Fermé	14-17h
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	Fermé	14-17h
VENDREDI	8-12h	Fermé

Tél : 04 92 66 40 54
Fax : 04 92 66 47 02

MAIRIE de VENTAVON

Permanence du maire de Ventavon
Tous les vendredis matin de 8 heures à 12 heures, sur rendez-vous, en téléphonant au 04 92 66 40 54

Permanence des adjoints :
Tous les mardis de 18 h à 19 h

E-mail : mairie@ventavon.fr

BUDGET 2025

En 2025, la commune de VENTAVON a voté un budget de fonctionnement de plus de 2,2 millions d'euros.

INVESTISSEMENT	
Dépenses*	Recettes
2 399 458 €	2 399 458 €
** dont 535 087 € de déficit d'investissement*	

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes**
2 205 915 €	2 205 915 €
*** dont 536 889 € d'excédent de fonctionnement*	

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget principal

Consommation d'électricité des bâtiments et éclairage public	**50 000 €**
Frais de fonctionnement de l'école et repas de la cantine	**100 000 €**
Entretien et travaux sur bâtiments communaux (rénovation de la couverture d'un logement communal, changement des portes de la mairie, rénovation appartement communal, travaux dans la salle du conseil et dans les sanitaires attenants, rénovation lavoir,…)	**220 000 €**
Construction de l'école et restructuration de la mairie et ancien hôtel La Licorne	**546 000 €***
Projet du cimetière communal	**106 995 €**
Mise en place du système de vidéoprotection	**250 000 €**
Travaux sur voiries communales	**140 000 €**

** dont RAR : Dépenses engagées en 2024 et non mandatées*

Principales dépenses de fonctionnement

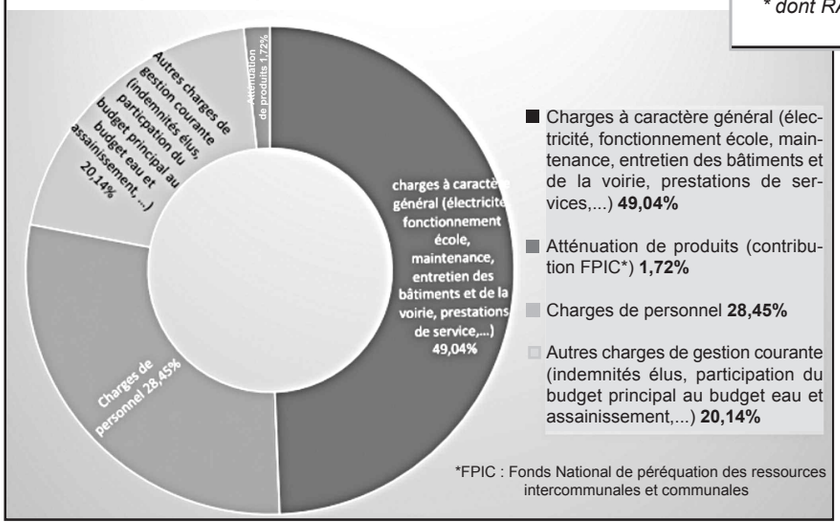

Principales recettes de fonctionnement

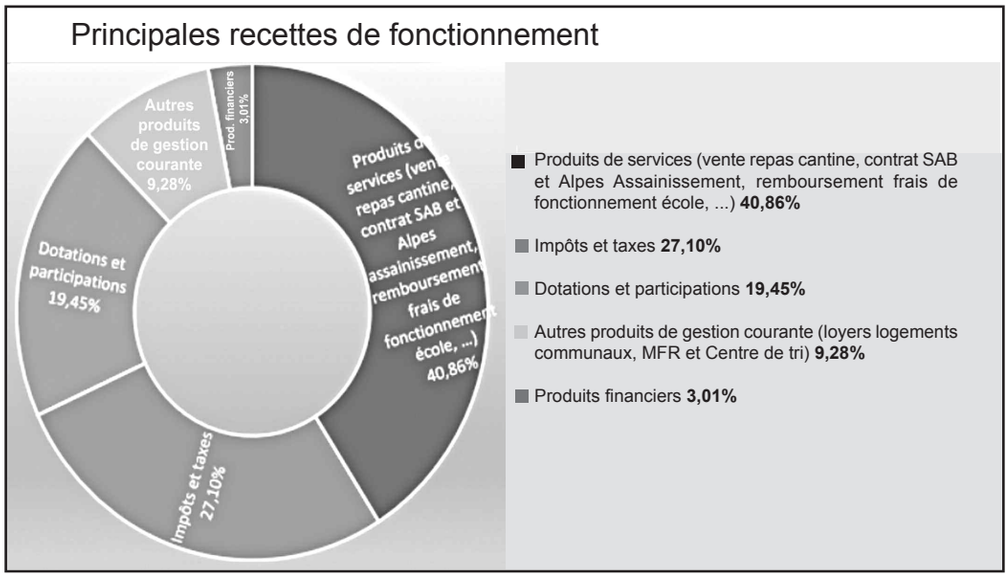

Taux de fiscalité des ménages

TAXE	TAUX 2025
Taxe foncière (bâti)	**52,36%**
Taxe foncière (non bâti)	**27,11%**
Taxe habitation sur les résidences secondaires	**0,975%**

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 3

REFORME ELECTORALE
pour les municipales 2026

Le 21 mai 2025, le Parlement a adopté une nouvelle loi visant à renforcer notamment la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique locale. Cette réforme marque une évolution importante pour les prochaines élections municipales.

Parité stricte et fin du panachage

La loi du 21 mai 2025, qui généralise le recours au scrutin de liste paritaire, introduit des aménagements spécifiques **pour les communes de moins de 1 000 habitants**. Elle s'appliquera dès les élections municipales de mars 2026. Cette réforme met fin au panachage pour les électeurs, les listes devenant désormais bloquées, et prévoit diverses mesures destinées à en faciliter l'application.

Les listes de candidats au conseil municipal devront respecter **une alternance stricte entre femmes et hommes** et comporter autant de noms que de sièges à pourvoir, conformément à l'effectif légal (pour Ventavon 15).

Toutefois, **il sera possible de déposer une liste incomplète avec jusqu'à deux candidats de moins** (pour Ventavon 13), sans que celle-ci ne soit considérée incomplète juridiquement. **À l'inverse, deux candidats supplémentaires pourront être inscrits** sur la liste pour anticiper d'éventuelles vacances de siège en cours de mandat (pour Ventavon 17). Ces derniers seront simplement suppléants et deviendront potentiellement conseillers municipaux en cas de vacance (décès ou démission). Cette mesure peut permettre d'éviter des élections complémentaires en cours de mandat.

La parité stricte s'appliquera également aux listes de candidats aux fonctions d'adjoints, qui seront élues au scrutin de liste sans panachage. En revanche, cette exigence de parité ne concernera pas le binôme formé par le maire et le premier adjoint. De plus, en cas de remplacement d'un adjoint en cours de mandat, le respect de la parité ne sera pas requis.

Le nouveau fonctionnement du scrutin de liste proportionnel

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'élection du conseil municipal adopte désormais le scrutin de liste à la proportionnelle, comme dans les communes plus importantes. Deux situations peuvent se présenter.

1. Si une liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle se voit attribuer d'office la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont ensuite répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la méthode de la plus forte moyenne y compris la liste arrivée en tête.

2. Si aucune liste ne franchit le seuil des 50 % au premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent s'y présenter. Toutefois, les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner entre les deux tours. La répartition des sièges suit alors la même logique : la moitié des sièges revient à la liste arrivée en tête, le reste étant attribué proportionnellement à toutes les listes ayant atteint le seuil de 5%.

Si une seule liste est déposée, dans ce cas, si la liste est complète, elle obtient automatiquement tous les sièges du conseil municipal. Si elle est incomplète, elle ne pourra pourvoir que le nombre de sièges correspondant au nombre de candidats présents sur la liste ; les sièges restants demeureront vacants.

Élection pour l'intercommunalité

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, aucun changement n'est prévu : les conseillers communautaires continueront d'être désignés selon l'ordre du tableau, lors de l'installation du conseil municipal ou à l'occasion de l'élection du maire en cours de mandat.

Calendrier officiel des élections municipales 2026

Les élections se tiendront **en mars 2026**, comme le prévoit le Code électoral ;

La date précise du premier tour (et éventuellement du second tour) sera officialisée au moins trois mois à l'avance, soit d'ici fin décembre 2025, par décret en Conseil des ministres ;

En métropole, le recours à un second tour dépendra du résultat du premier tour (plus de 50 % des voix), et se déroulera une semaine plus tard.

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 4

PERSONNEL COMMUNAL

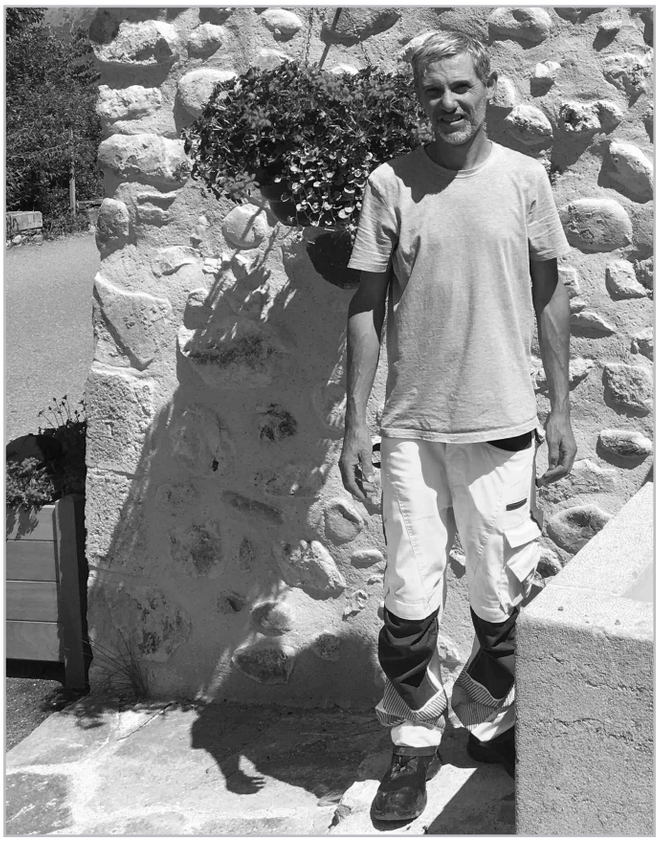

Nouvel agent technique

Nicolas Orsi a été recruté comme agent technique contractuel depuis le 3 mars 2025 avec un CDD d'un an.

Nicolas habite la commune du Poët et a travaillé longtemps en arboriculture comme chef d'exploitation puis dernièrement comme ouvrier agricole à Laragne-Montéglin.

Les saisonniers de l'été

La commune a décidé de réembaucher deux jeunes adultes de famille ventavonnaise pour le mois de juillet et août comme agents saisonniers avec pour tâches d'entretenir les espaces verts et de les arroser.

Il s'agit pour le mois de juillet d'**Arthur Cappe** qui était venu l'été dernier dans le cadre du service national universel pour aider les agentes techniques à l'entretien des espaces verts et les secrétaires de mairie et Régis Roumieu, conseiller municipal, à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

A ce propos, ce PCS devrait être finalisé en fin d'année, après sa mise en page par le Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (Cyprès) et pourra être consulté en mairie.

Au mois d'août, ce sera **Aloys Gosselin** qui prendra la relève. Il était également employé l'été dernier pour aider les agentes à l'arrosage.

EAU

Nouvelles redevances sur les performances

De nouvelles redevances sur les performances des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement ont été instaurées à partir de 2024, et appliquées depuis le 1er janvier 2025 visant à inciter les collectivités et exploitants à améliorer la gestion de l'eau.

Les objectifs sont de lutter contre les fuites d'eau potable en soumettant la collectivité à payer une pénalité à l'Agence de l'eau si elles dépassent le seuil de référence qui correspond au taux de perte maximal fixé par l'État de 15 à 20 % selon le contexte local.

C'est aussi de réduire les pollutions des milieux aquatiques par un meilleur traitement des eaux usées et d'encourager une gestion plus performante des services d'eau et d'assainissement. En incitant par des exonérations ou des bonus les services performants et en faisant payer des redevances plus élevées aux services déficients.

Cela pousse à investir dans la rénovation des réseaux, la réduction des fuites, ou la modernisation des stations d'épuration.

Ces deux redevances sont facturées à la commune et répercutées sur chaque usager du service public de distribution d'eau et de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu. Ces redevances doivent faire l'objet d'une individualisation sur la facture d'eau et d'assainissement.

Pour Ventavon, le conseil municipal a décidé de fixer le supplément à 0,01€ HT/m^3 pour chacun des services (délibérations du 27/01/2025).

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 5

Augmentation des tarifs

L'augmentation régulière des tarifs de l'eau depuis quelques années est liée à la hausse des charges supportées par la commune : entretien et renouvellement des réseaux, investissements pour garantir la qualité de l'eau, respect des normes, et hausse générale des coûts. Cette évolution permet d'assurer un service durable, fiable et sécurisé pour tous.

En 2023 puis en 2024, afin d'être éligible à des aides financières de l'Agence de l'eau en matière de travaux d'assainissement que nous prévoyons (la future station d'épuration au bas du village et la finalisation du réseau du Villard), le prix du service de l'eau et assainissement s'est rapproché puis est passé au-dessus de 1€/m³. Cette augmentation nous est imposée par l'Agence de l'eau comme l'est également l'augmentation de la part fixe de ces services.

Le conseil municipal a décidé d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2025 :

Service Eau potable

Part fixe : 72,60 € la prime fixe annuelle.

Part proportionnelle au m³ :
1,30 € le m³ d'eau pour les 120 premiers mètres cubes,
1,98 € le m³ de 121 à 180 m³,
2,23 € le m³ de 181 à 360 m³,
2,66 € le m³ au-delà de 361 m³.

Service Assainissement

Part fixe : 42,35 € la redevance assainissement.

Part proportionnelle au m³ :
1,07 € le m³ d'eau pour les 120 premiers mètres cubes,
1,47 € le m³ de 121 à 180 m³,
1,62 € le m³ de 181 à 360 m³,
1,93 € le m³ au-delà de 361 m³.

STEP et réseau de collecte du Villard

Les travaux d'installation de la station d'épuration au pied du village devraient se dérouler durant l'été ainsi que le raccordement d'une partie du réseau manquant en instaurant une servitude d'utilité publique sur certains terrains privés qui seraient traversés par les canalisations.

Nous espérons que ces travaux se finaliseront assez vite pour permettre aux propriétaires des nouvelles constructions du Villard qui ont l'obligation de se raccorder au réseau d'assainissement du fait de leur proximité, de terminer leur projet.

Traitement par rayonnement ultra-violet de l'eau de Rouans

Une étude est en cours pour installer un système de traitement par UV pour l'eau collectée à partir de la source Rouans. Il sera placé sur le réseau près de l'embranchement de la RD 21 et du chemin menant au hameau Les Ducs. Le montant de cette opération est estimé à 34 700 € HT et des aides financières seront sollicitées auprès de l'État, l'Agence de l'eau et le Département 05 dès que les actes notariés seront finalisés afin d'acquérir un morceau de terrain privé pour l'installer.

L'eau collectée de la source de Faye (dite Robin) est déjà traitée par UV par un système installé sur le bord du chemin de Lafitte.

Le traitement par rayonnement ultraviolet (UV) est une méthode efficace et sans ajout de produits chimiques pour désinfecter l'eau destinée à la consommation.

Après le captage, l'eau subit un prétraitement (filtration) pour éliminer les particules solides et réduire la turbidité. Cela permet aux UV d'être pleinement efficaces. Puis l'eau pré traitée circule dans une chambre de désinfection UV, un tube en inox dans lequel est installée une lampe UV (généralement de type UV-C, à 254 nanomètres). Les rayons UV traversent l'eau et inactivent les micro-organismes (bactéries, virus, parasites) en détruisant leur ADN. Cela les empêche de se reproduire et de provoquer des maladies.

Avec ce système, il n'y a aucune modification de l'eau. Le traitement UV ne modifie pas la composition chimique de l'eau, ne laisse aucun résidu et ne donne ni goût ni odeur à l'eau.

L'eau ainsi désinfectée est immédiatement prête à être stockée ou distribuée dans le réseau d'eau potable.

L'avantage du traitement UV est qu'il très efficace contre une large gamme de pathogènes, écologique (pas de produits chimiques), fiable et peu encombrant.

Ventavon garde sa compétence sur l'eau

La loi sur la compétence "eau et assainissement" a été définitivement adoptée par le Sénat. Elle marque un tournant important pour les collectivités locales : chaque commune pourra désormais choisir de conserver la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.

Jusqu'à présent, ces compétences devaient obligatoirement être transférées aux intercommunalités avant 2026. Cette obligation avait suscité des inquiétudes, notamment dans les petites communes souhaitant garder la maîtrise de leur réseau et des décisions locales.

Avec cette nouvelle loi, la liberté de choix est rétablie : la commune de Ventavon pourra donc continuer à gérer directement le service d'eau potable et pour son service d'assainissement, elle étudie actuellement l'éventualité de mutualiser les moyens et les compétences au niveau d'un syndicat intercommunal.

Rénovation du lavoir au sud du village

DB 27/06/2025

Le lavoir situé côté Sud du village en contrebas de la table d'orientation a été construit en 1905. Le conseil municipal de l'époque considérant que le lavoir au nord du village était situé dans un endroit trop froid pour l'hiver et compromettant la santé des habitants, décida la construction d'un autre lavoir au sud du village.

Désormais, les machines à laver individuelles ont remplacé le lavoir depuis longtemps. Vestige du passé abandonné des lavandières, il mérite tout de même une rénovation ne serait-ce que pour embellir ce coin de la commune où les gens du village et les touristes curieux viennent s'y promener.

Des travaux sont en cours pour remettre à neuf le bâtiment.

La partie maçonnerie (démolition, décaissage, décroutage , création dalle...) sera effectuée par l'entreprise CMR de Sigoyer (04) et la partie charpente par Thomas Hoevelaken dont l'atelier est installé route de la Condamine à Ventavon.

Un bassin en pierre de taille a été commandé à l'Isle-sur-la-Sorgue pour remplacer celui existant en béton. A l'automne, les élèves de la MFR dans le cadre de leur formation procéderont au jointoiement des murs en pierre, à la création d'une calade et à un aménagement paysager.

TRAVAUX

Intérieur de la mairie

L'agrandissement et la rénovation des locaux de la mairie touchent à leur fin. Excepté quelques finitions, les salles des archives, la salle de repos ou tisanerie, les sanitaires des employés et le bureau des adjoints sont quasiment terminés.

Il reste à recarreler la salle du conseil et des mariages, à rénover les toilettes adjacentes et enfin à aménager la salle d'enregistrement central de la vidéo-protection .

Chauffage central pour la mairie et appartements au-dessus

La chaudière des nouveaux bâtiments communaux n'étant pas assez puissante pour chauffer l'ancienne partie communale, des études vont être lancées pour l'installation d'un chauffage central indépendant qui desservirait les locaux de la mairie et des 5 appartements situés au-dessus. La chaudière à pellets et les silos de stockage seraient installés dans l'ancien atelier technique situé à l'entrée du cours Bellegarde. Le ballon tampon serait doté d'une résistance électrique qui permettrait d'assurer le chauffage en cas de panne de la chaudière à pellets.

Dans le même temps, dans les appartements qui étaient chauffés auparavant avec des convecteurs électriques, on installerait des radiateurs de chauffage central et on remplacerait les plus anciennes fenêtres par des plus performantes au niveau isolation.

Ecole et La Licorne

Quelques finitions ou reprises de travaux dues à des malfaçons sont toujours en cours ou en attente d'exécution.

Hangar technique

Le projet de recouvrir d'un toit les casiers où sont stockés le sable et le matériel de voirie sera réalisé cet été par DG Charpente de Monêtier-Allemont.

Système de vidéoprotection

Les travaux comprennent principalement l'installation d'un enregistrement central à la mairie et la création de 8 sites de capture d'images où seront installées 23 caméras (13 caméras de lecture de plaque d'immatriculation et 10 caméras de contexte).

Suite à la demande d'autorisation auprès de la Gendarmerie, l'enveloppe prévisionnelle globale pour cet investissement a été revue à la hausse et s'élève désormais à 206 430,05 € HT (délibération du 12 mai 2025).

L'installation de ce système de vidéoprotection est conditionnée également à une autorisation préfectorale suite au dépôt d'un dossier descriptif et à la validation de la Commission Départementale des systèmes de vidéoprotection.

Nous avons sollicité une subvention auprès de l'État et d'autres subventions seront demandées à la Région lorsque nous aurons l'autorisation préfectorale.

ANNONCES CCSB

DB - 29/06/2025

CIMETIÈRE

Les caveaux préfabriqués qui seront proposés aux habitants sont déjà installés en terre. Il y a 18 caveaux à deux places et 6 à six places.

Le columbarium composé de 18 cases est installé à l'angle nord-est du cimetière. Prochainement, le réceptacle du jardin du souvenir sera également installé à cet endroit et mis à disposition.

A la fin de ces installations, un nouveau règlement sera élaboré afin de fixer le prix des concessions funéraires proposées aux habitants d'une part pour les caveaux préfabriqués et d'autre part pour les cases où seront disposées les urnes funéraires du columbarium. Le contrat de concession signé avec la commune précisera les bénéficiaires et la durée de la concession.

FORÊTS COMMUNALES

Actions de l'ONF

Le programme 2025 des actions de l'ONF sur les forêts communales prévoit :

Des travaux d'infrastructure pour 13 810 € HT comprenant le curage des fossés sur la parcelle 11, du débroussaillement sur la parcelle 17, de l'entretien de lisières de la parcelle 44 (Beynon) à la parcelle 54 (Bonsecours) et de la parcelle 21 sous le village et des travaux d'entretien de routes empierrées sur la piste de Faye.

Des travaux sylvicoles pour 5 440 € HT sur la parcelle 21.

AFFOUAGE 2025

Inscriptions en mairie
du 1er au 12 septembre 2025
(25 € par affouagiste à payer
par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Marquage des lots,
tirage au sort et attribution des lots
Vendredi 26 septembre 2025 de 8h30 à 12h
(minimum 10 personnes).

Lieu
A la suite des coupes 2024,
le mieux serait de se donner rendez-vous
au départ de la piste forestière du Bois de Faye à 8h30.

VOIRIE

Le marché de la voirie a été attribué à la Société Routière du Midi en mai 2023 conformément aux dispositions ci-après rappelées :

Un Accord-cadre (un contrat général sur 4 ans qui fixe un montant annuel maximum de 200 000 €) **à bons de commande** (émis au fur et à mesure des besoins) **mono-attributaire** (une seule entreprise choisie pour exécuter les commandes) **passé par un pouvoir adjudicateur** (la commune de Ventavon) **soumis à l'attribution des bons de commande** (la commune doit suivre une procédure définie pour chaque bon de commande liée au respect du budget, des besoins, ou d'un programme).

Le bon de commande pour 2025 s'élève à un total de 102 686,25 € HT. Il a été prévu au budget 2025 avec 35 142,56 € en fonctionnement et 67 543,69 € en investissement.

La commune sollicite une subvention du Département pour ces travaux de voirie.

Une enveloppe départementale est prévue chaque année pour les travaux de voirie des communes. Elle est à partager entre celles-ci et représente en moyenne 10% du montant des travaux.

Programme 2025

- VC 5 Le Villard
- VC 42 Les Blaches
- VCR1 Lafitte
- Le village
- Chemin route de Faye
- Impasse Berthaud

Débroussaillement,

une obligation vitale pour tous

Chaque été, les communes des Hautes-Alpes sont confrontées à un risque croissant d'incendies de forêt. Les périodes de sécheresse, les vents violents et la chaleur rendent la végétation particulièrement inflammable. Dans ce contexte, le débroussaillement n'est pas une simple recommandation : c'est une obligation légale et un acte citoyen essentiel pour la sécurité de tous.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillement consiste à réduire la végétation inflammable autour des habitations, des routes ou des infrastructures. Il limite la propagation du feu, facilite l'intervention des secours et protège les vies humaines autant que les biens matériels.

Une parcelle bien débroussaillée peut faire la différence entre un feu contrôlé et une catastrophe.

Obligation Légale de Débroussaillement (OLD)

Selon le Code forestier (article L. 131-10) et les arrêtés préfectoraux en vigueur dans les Hautes-Alpes, les propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celles-ci, sont tenus de débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de leur habitation, voire plus selon la configuration du terrain.

Le non-respect de cette obligation expose à :

- une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € ;
- une mise en demeure de réaliser ces travaux (à défaut les travaux seront réalisés d'office à la charge du propriétaire) ;
- une mise en cause de votre responsabilité en cas de propagation d'un incendie.

Zones soumises à débroussaillement obligatoire

Vérifier sur la carte interactive

La commune de Ventavon dans sa plus grande partie est donc soumise à l'OLD.

Seules quelques zones enclavées ne sont pas concernées par ce statut. Il convient de vérifier sur la carte interactive publiée par la Préfecture / DDT 05 si votre zone est concernée par l'OLD.

Si votre parcelle apparaît hachurée sur cette carte, vous êtes soumis à :

- un débroussaillement obligatoire autour de vos constructions ;
- un brûlage autorisé dans certaines conditions (informer les pompiers, **période verte (du 15/09 au 14/03)**, entre 10 et 15h, par vent faible inférieur à 40 km/h, surveillance du feu), pour les végétaux issus du débroussaillement. Par contre le brûlage classique (tonte, feuilles mortes, feuillage de haies) est interdit toute l'année, ces déchets doivent être compostés ou déposés en déchetterie ;
- hors de la zone OLD, aucun brûlage n'est autorisé, même en période verte.

Une responsabilité partagée

Les communes, les pompiers, l'État… tous jouent un rôle dans la prévention des feux de forêt. Mais la première ligne de défense, c'est vous, habitants des Hautes-Alpes. En respectant vos obligations de débroussaillement, vous protégez vos voisins, votre village et notre patrimoine naturel commun.

Le débroussaillement doit être effectué avant les périodes à risque, idéalement au printemps.

Maintenez cette zone dégagée tout au long de l'été.

Le débroussaillement en 7 points

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté préfectoral n°05-2017-12-08-018 du 8 décembre 2017 précise les modalités techniques du débroussaillement.

On entend par débroussaillement et maintien en état débroussaillé :

1. La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
2. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts ou dépérissants
3. L'élimination des haies et plantations d'alignements sur 3 mètres de distance entre l'extrémité de l'alignement et les constructions
4. La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de tout point de constructions (habitations, abris de jardin, ...)
5. L'élagage de toutes les branches basses sur au minimum 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 4 mètres de hauteur ou sur la moitié de la tige pour les autres
6. La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres
7. L'élimination de tous les végétaux coupés (par dérogation, possibilité de les brûler dans les conditions de l'arrêté «emploi du feu»)

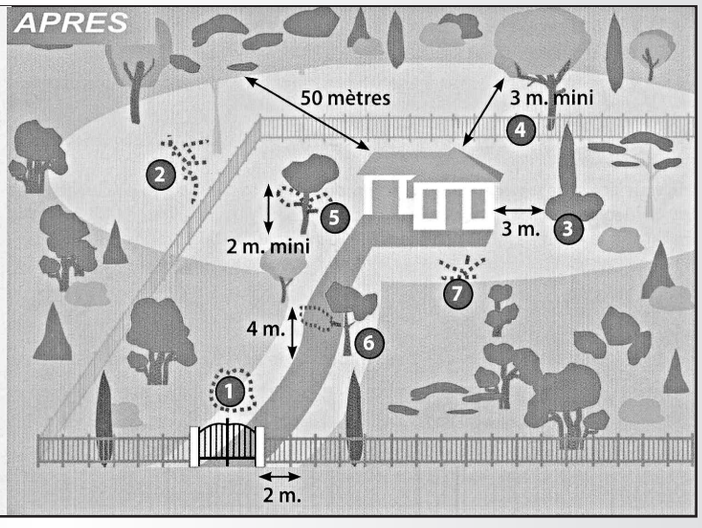

DDT 05 - ONF (DFCI)

Réduire l'artificialisation des sols

La loi ZAN, ou Zéro Artificialisation Nette, fait partie de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021. Elle vise à limiter la transformation des terres naturelles, agricoles ou forestières en zones construites.

L'objectif ZAN repose sur plusieurs principes clés. Il encourage la densification urbaine, favorisant une utilisation plus efficace des espaces déjà urbanisés. En particulier, pour la consommation de terres, cette approche limite l'impact sur les écosystèmes naturels. De plus, elle promet la reconversion des friches industrielles et la réhabilitation des zones dégradées, rétablissant ainsi la fonctionnalité des sols.

Plusieurs étapes :

1. **Au cours de la première étape décennale (2021-2031)** : un ralentissement de l'artificialisation des sols afin que la consommation totale d'espaces naturels agricoles et forestiers à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée les dix années précédentes ;

2. **À partir de 2031** : la réduction de la consommation foncière se poursuivra en adoptant une méthodologie différente, reposant sur « l'occupation effective des sols observée » et non sur la seule évolution des zones ou secteurs délimités par les documents de planification ;

3. **En 2050**, l'objectif est donc la disparition de toute artificialisation nette des sols.

Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

Selon la loi, la commune dotée d'un document d'urbanisme devra établir tous les trois ans un rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols de son territoire et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local. Puis ce rapport devra être transmis aux instances concernées.

Après avoir délibéré sur ce sujet, le conseil municipal de Ventavon estime que ce rapport remettrait en cause de nombreux projets d'aménagement et qu'il est important d'attendre des données plus fiables car il y a une incohérence avec le PLU. Il a donc décidé de rendre un avis défavorable et rejeter le rapport tel qu'il lui a été présenté.

Résultats des mots croisés du VI 61

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
1	■	L	O	U	R	D	E	■	S	A	M	B	A
2	B	I	B	L	I	O	T	H	E	Q	U	E	■
3	I	M	I	T	A	S	■	A	D	U	L	A	S
4	P	I	S	E	■	A	S	S	I	E	T	T	E
5	E	T	■	R	A	M	D	A	M	■	I	E	R
6	D	R	A	I	N	E	■	R	E	A	C	■	R
7	E	O	L	E	■	S	E	D	N	■	U	D	E
8	■	P	L	U	S	■	P	E	T	A	L	E	S
9	C	H	E	R	■	G	E	R	A	N	T	S	■
10	R	E	G	E	L	E	R	A	I	■	U	C	E
11	O	S	E	S	■	M	O	I	R	U	R	E	S
12	C	■	N	■	T	I	N	T	E	R	E	N	T
13	S	E	T	T	E	R	S	■	S	O	L	D	E

Mots croisés

du verbicruciste : j2-g4-f11-h12-m12

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
1									■				
2		■			■								
3													■
4				■							■		
5									■				
6				■				■					
7		■					■						
8			■							■	■		
9	■												
10						■			■				
11	■									■			
12				■						■			

1. Se pratique sur la falaise des Selles. Local borgne
2. Dans le chlore. Aiment les gros cubes
3. Celle du 6 septembre concernait l'école et les logements
4. Préjudice. Copine de Tristan. Règle
5. Bizarres et étranges. Fromage
6. Début de naissance. Fin de soupir. Courte ou article
7. Epicé ou mal nettoyé. Petit frère
8. Avant la matière. Ane, mais souvent avec un grand coeur. Fin de chant
9. Des pigeons, des poules, des canards ou des mouettes
10. Rabattus. Initiales d'un cambrioleur. Repas ou petit
11. Montrai. L'autre école de la commune
12. Terme de judo. Cuits. Pronom à l'envers

a. Line Danse et Danses de Loisirs
b. Jolie fille. Baissa
c. On peut en voir près de la falaise des Selles. Moins que ça, c'est impossible
d. Métal léger. Maladies de la jeunesse
e. Gym douce, stretching, renforcement musculaire, randonnée et yoga
f. Egayaient et animaient. Allez-y !
g. Il utilise des feuilles d'or. Voix ou air
h. Presses. Rasai de près
i. Début d'atlas. Jacques, ne me quitte pas ! Sur la Tille
j. Preuve ou indication. Onze au Vélodrome
k. Presqu'un homme. Vaut dix points. Plaint.
l. Celui-là porte le 63.
m. Existes. Il y en a 3 au beffroi

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 11

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Il s'agit de concevoir le Territoire des prochaines années.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement…

Il permet d'établir un projet de territoire pour les 20 ans à venir et poser ainsi les bases du développement et de l'aménagement du territoire. Il permet d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique…

Les différentes phases du SCOT

En 2019, afin d'organiser le territoire de manière durable et cohérente, les élus de la CCSB décident de la création du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à l'échelle de la CCSB.

Diagnostic

En 2021, le SCoT entame la première phase du diagnostic. Elle a permis d'une part de faire un état des lieux, pour bien comprendre les grandes tendances et faire les premiers constats sur notre territoire. Elle se termine en 2022.

Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

En 2023, mise en place du PAS qui permet aux élus de se projeter dans le temps à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à 20-25 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.Le but de ce document est de :

- Définir des objectifs de développement et d'aménagement du territoire ;
- Rapprocher les politiques publiques par une approche transversale.

Document d'orientation et d'Objectifs (DOO)

En 2024, mise en place du DOO. C'est un document opposable juridiquement. Il définit des orientations localisées et parfois chiffrées pour les trois grandes thématiques suivantes :

- Activités économiques, agricoles et commerciales ;
- Offre de logements, de mobilité, d'équipements, de services ;
- Transition écologique et énergétique, valorisation des paysages, objectifs chiffrés de consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) ;
- D'autres thématiques spécifiques portées par le territoire en fonction de ses spécificités (Loi Montagne par exemple).

Ce document a laissé la place à des temps d'échanges avec la population ainsi qu'une présentation officielle en réunions publiques de fin avril à début mai 2025 dans quelques communes de la CCSB.

Arrêt du SCOT

Le Conseil Communautaire a validé le projet en l'arrêtant officiellement lors du conseil du 15 mai 2025. Il a également tiré le bilan de la concertation, menée avec les habitants, élus et acteurs locaux.

Dossier de concertation, registre des observations et enquête publique

Le processus se poursuit avec :

- la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, chambres consulaires, Départements, Régions, communes membres…) prévue jusqu'à la fin de la rentrée 2025 ;
- une enquête publique, qui permettra à chacun de donner son avis, est prévue pour le dernier trimestre 2025. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

En attendant l'enquête publique, un dossier de concertation et un registre des observations sont disponibles à la mairie de Ventavon, ainsi que sur le site internet de la CCSB. Vous pouvez également envoyer vos observations à l'adresse mail : scot@sisteronais-buech.fr

Ces temps d'échanges permettront d'ajuster et finaliser le SCoT, avant son adoption définitive. Il s'agit d'une étape cruciale pour construire ensemble un territoire cohérent, durable et solidaire.

Projet SCOT

Le Scot s'inscrit dans ce qu'on appelle la hiérarchie des normes. Il se voit appliquer des règles supérieures et s'impose, avec un rapport de compatiblité, aux documents qui lui sont inférieurs.

>> Le SCoT est un document pivot, il doit respecter de nombreux documents de planifications supérieurs :

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

>> Il doit à son tour être respecté par des documents dit « inférieurs » notamment les documents d'urbanisme :

Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal) – PLU(i)
Carte communale.
Plan Local de l'Habitat – PLH
Plan de Déplacements Urbains – PDU

L'enjeu est donc d'élaborer un document cohérent, qui respectera les lois et les enjeux définis nationalement tout en préservant une logique de territoire qui permettra de poursuivre son développement durable.

TELECOM

FIBRE

Invitation à migrer vers la fibre optique

L'arrêt des services du réseau cuivre n'est pas encore prévu à Ventavon. Nous vous invitons tout de même à anticiper et à migrer dès que possible vers la fibre optique. En tout état de cause, l'arrêt des services du réseau cuivre interviendra d'ici à 2030 (*source : Ministère de l'Économie*).

Il faut absolument éviter de demander son raccordement à la fibre au dernier moment et ainsi se retrouver avec des délais importants d'installation car les différents opérateurs seront alors engorgés par l'afflux des demandes.

Ventavon : 98% des bâtiments éligibles à la fibre

Au 1er avril 2025, le taux de couverture (bâtiments éligibles à la fibre) sur Ventavon était de 98%, avec désormais la totalité des habitations du cœur du village, et dernièrement avec celles de Barjaquin, Chaix, Pré-Lapierre, Lafitte et Pigrayer.

Le taux de pénétration globale (c'est-à-dire des demandes de raccordement) était de 36 %.

Si nous excluons les 83 résidences secondaires recensées, le taux de pénétration était de 44%.

La fibre pas encore pour tous !

Neuf bâtiments ou habitations sont encore en attente d'éligibilité (Les Chapelles hautes, Bonsecours, Les Blaches, Beaujeu, Vieux château...) soit pour des raisons techniques, soit qu'elles représentent un coût trop élevé pour XPFibre.

La promesse du gouvernement de « la fibre pour tous à 100% en 2025 » aura donc quelques difficultés pour arriver à ses fins. Les habitations situées en bout de ligne seront probablement desservies avec du retard et on entend déjà que des propositions de solution de secours ou transitoire pourraient être proposées comme la 4G ou le satellite afin de pallier le manque. Ces dernières technologies ont leur place, mais ne remplacent pas l'exigence d'un réseau fixe fiable, rapide et équitable. C'est un enjeu d'égalité d'accès au numérique dans les territoires, pas une question de confort.

C'est dans ce sens que cette problématique est abordée à l'Assemblée Nationale et l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques (ARCEP) soutient l'idée d'un service universel évolutif avec un Internet très haut débit progressif mais la fibre n'est pas encore officiellement reconnue dans ce cadre juridique. Pour qu'elle le devienne, une actualisation de la loi et des obligations pour les opérateurs seraient nécessaires.

4G

Création d'un nouveau relais de téléphone mobile au Villard

Dans le cadre du Programme National NEW DEAL qui touche à sa fin et pour permettre à certaines zones au nord de la commune de Ventavon de pouvoir bénéficier d'une couverture mobile de qualité, la création d'un nouveau relais de téléphonie mobile quadri-opérateurs (Orange, Bouygues, Free et SFR) dans le secteur du Haut Villard à Ventavon a été validée de façon officielle et nationale, par un arrêté ministériel signé le 23 décembre 2024 et paru au Journal Officiel le 24 décembre 2024.

C'est la société Bouygues Télécom qui a été désignée Opérateur Leader et qui aura en charge l'étude, la construction et la mise en service de ce nouveau relais pour le compte des 4 opérateurs et ce, au plus tard dans un délai de 24 mois après la parution de l'arrêté ministériel, c'est à dire avant le 24 décembre 2026.

Une réunion de lancement et de concertation a été organisée le 6 mars 2025 en mairie de Ventavon en présence d'un représentant du groupe de pilotage Préfecture/Département des Hautes-Alpes, d'une représentante du bureau d'études en charge du projet et d'un négociateur mandaté par Bouygues Télécom.

Les points d'intérêts

Dans le cadre de ce projet, il est important de noter que le POI (c'est à dire le point d'intérêt - de l'anglais Point Of Interest) retenu dans l'arrêté ministériel du 23 décembre 2024 a été défini au niveau du bâtiment situé au 1463 Route du Villard : il faut donc que le site retenu pour implanter le nouveau relais puisse desservir ce POI avec une qualité optimale pour les 4 opérateurs.

Lors de la réunion de concertation du 6 mars 2025, les représentants de la mairie de Ventavon ont demandé avec insistance que, malgré ce POI qui pour eux est plutôt mal placé, le futur site d'implantation du nouveau relais soit plutôt situé sur la crête de la colline *Serre du Dauphin* dans le Haut Villard pour permettre également une desserte de qualité dans les zones de Pigrayer, de Faye, des Blaches et du Grand-Pré mais également des zones de chasse et d'escalade sous la crête des Selles.

Les études théoriques menées par le bureau d'études montrent que le site sur la crête de la colline *Serre du Dauphin* est finalement intéressant pour eux.

Toutefois, et pour pouvoir le valider, une visite technique de qualification sur site avec un drone a été nécessaire.

Il faut également noter que le site souhaité sur la crête de la colline *Serre du Dauphin* est un terrain privé et que donc, en parallèle à la validation technique du site, le négociateur mandaté par Bouygues Télécom a entamé des négociations avec les propriétaires pour caler les aspects location du terrain du site et son accès.

La mairie de Ventavon est actuellement en attente de la validation à la fois technique, administrative et commerciale de ce site pour obtenir ensuite le **D**ossier d'**I**nformation **M**airie pour la réalisation du nouveau relais sur ce site et pouvoir ensuite recueillir l'avis du Conseil Municipal.

EVIDANSE

Des prix et des cadeaux

Lors de leur spectacle de fin d'année, le samedi 7 juin 2025, l'associaton a remis des prix pour récompenser les danseurs les plus assidus aux cours de danse durant toute la saison. Il y en avait pour les deux catégories, danses en lignes et danses de loisirs.

Pour les danses en lignes, à la 3ème place Patricia KADER, à la 2ème Jean-Luc GRAS et à la 1ère place Christiane GIRAUD-AUDINE.

Pour les danses de loisirs, à la 3ème place Rose-Marie et Vincent MONTEROSSO, à la 2ème Domi GIVERNY et Vincent JULIENNE, et à la 1ère place Sylvie et Rémi FAURE.

Ils ont eu en récompense des petits trophées et les stages offerts pour la saison prochaine.

Les danseurs ont remercié leurs animateurs (Isabelle, Corinne et Éric) en leur offrant en cadeau des places pour un spectacle de danse chinoise, très connu qui s'appelle SHEN YUN qui se déroulera à Aix-en-Provence, le 19 avril 2026.

Programme à venir

Le dimanche 7 septembre, l'association Evidanse participera au marché paysan de Valenty organisé par VVD, avec démonstration de danses en lignes et de danses de loisirs.

Le mercredi 17 septembre à 19h, une soirée portes ouvertes sera organisée où toutes les informations sur la nouvelle saison seront données.

L'AG aura lieu le vendredi 3 octobre à 19h.

Dans la saison, il y aura 3 stages de danses en lignes et de danses de loisirs, 5 soirées pratiques, un après-midi dansant avec orchestre en noir et blanc et gateaux des rois, une soirée dansante déguisée avec DJ, et la saison se clôturera avec la fête de fin d'année par un spectacle le samedi 6 juin 2026, et le repas dansant à l'auberge de VENTAVON le vendredi 3 juillet 2026.

Le prix des cotisations pour la nouvelle saison : 85 € pour danses en lignes ou danses de loisirs et 115 € pour danses en lignes et danses de loisirs.

De la Gym et du PLAISIR

Une année se termine et les activités de gym plaisir aussi. De nouveau, nous avons transpiré, travaillé et sué mais nous avons pu aussi nous renforcer, nous muscler, rigoler et partager.

Le cours du mardi après-midi a vu son nombre d'adhérents augmenter avec un groupe d'une quinzaine de personnes.

Les cours du jeudi se maintiennent avec une vingtaine de personnes.

La randonnée s'est dédoublée. En effet, 2 niveaux de rando, douce (peu de km et moins de 100m de dénivelé) et moyenne, sont maintenant au programme.

N'oublions pas nos moments-phares de convivialité : l'assemblée générale suivi du pot de bienvenue en octobre, le repas Beaujolais nouveau à l'auberge de Ventavon en novembre, la galette des rois avec l'élection de Miss et Mister Gym en janvier, le vide-grenier en juin et pour clôturer l'année le pique-nique partagé de fin de saison.

Tous ces moments font que Gym plaisir c'est de la gym et du plaisir !

La rentrée se prépare déjà pour vous retrouver dès le **8 septembre** avec les cours à l'identique :

- Lundi rando à la demi journée avec 2 groupes de niveaux.
- Mardi gym douce, équilibre et mémoire, et relaxation à 15h15.
- Jeudi stretching et relaxation à 18h.
- Jeudi renforcement musculaire et cardio à 19h.
- Jeudi yoga à 20h.

Venez essayer à la rentrée !

L'équipe de Gym Plaisir

Les grilladins lors du vide grenier - 15 juin 2025

Vivre en Val de Durance

Le vendredi 7 février 2025, la traditionnelle balade au clair de lune au départ de l'Auberge de Ventavon a rassemblé une quarantaine de personnes, toutes équipées de lampes frontales et chaussures de marche. A mi-parcours, une pause vin chaud et jus de pomme était proposée pour motiver les randonneurs et les préparer au repas des jailles qui a suivi chez Jean-Marie, l'aubergiste.

Le vendredi 28 mars 2025, un ou plutôt des concours de Mounes ont été organisés à l'ELM. En effet, cette année vu l'affluence, l'association a dû en organiser un deuxième dans la même soirée. L'entrée était ouverte à tout le monde gratuitement et beaucoup de personnes des environs se sont inscrits et ont participé au jeu moyennnant 16 €. A noter, les finalistes étaient Ventavonnais et se sont partagés les lots (porcelet et colis de viande). Les membres de l'association proposaient une buvette et une restauration rapide.

La quête du râle

Vendredi 8 Août
dans la forêt de Bonsecours
Rendez-vous à 18h30 à l'ELM de Valenty.

Un spectacle nocturne de clown préhistorique (didgéridoo, jonglerie….) avec Olivier Clément pour tout public.

Vous allez être plongés dans l'univers de «Paahahaaaa», un homme préhistorique égaré dans notre monde contemporain. Seul et dérouté, il explore ce nouvel environnement qui s'offre à lui et fait la rencontre d'une tribu....

Le spectacle sera précédé d'un pique-nique préparé par "Le Relais de l'Avance" à 15€ pour les adhérents de l'association et 17 € pour les non adhérents, sur inscription au **06 64 64 98 58.**

Concert avec CTRL C / CTRL V

Samedi 6 septembre
dans la cour de l'ancienne école
à Valenty
20 heures

Groupe haut-alpin de musique avec chansons tous styles, toutes générations (Brassens, Bashung, Lomepal, Britney Spears, La Mano Negra, Dépêche Mode, vieux rock'n'roll, etc.)

Buvette et possibilité de restauration (hamburgers).

Assemblée générale

Les 10 ans de VVD

Vendredi 28 novembre
à l'ELM - Valenty

Cette année nous fêterons les 10 ans de l'association et de nos nouveaux statuts avec une rétrospective des animations de l'association, suivie d'un apéritif dînatoire.

Journée d'animation Entre Vergers & Durance

Dimanche 7 septembre
à Valenty
toute la journée

- Marché artisanal et vide grenier,
- Animations (mur d'escalade, participation du comité départemental olympique sportif , pêche à la ligne...),
- Concert avec un tout nouveau groupe LOUXOR TRIO (Balades Pop rock, ambiance soft)
- Démonstrations de danse avec Evidanse,
- Repas avec "Le Relais de l'Avance" sur réservation au **06 64 64 98 58**,
- Buvette.

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 15

Animations culturelles

Les Trois jours de musique

Chants lyriques, chansons françaises et piano

Les Trois jours de musique reprennent cette année, les 22, 23 et 24 août à l'église de Ventavon.

- Le vendredi 22 août à 19h30, avec Lydia Mayo, accompagnée au piano par Frédéric Rubay, et les élèves du masterclass de chant lyrique qui donneront un concert de fin de stage.

Lydia

Frédéric

Lydia Mayo est une chanteuse lyrique formée au piano, hautbois et chant, avec plusieurs médailles d'or à son actif. Elle devient la plus jeune pensionnaire de l'école d'art lyrique de l'Opéra de Paris, où elle suit des masterclasses prestigieuses. Finaliste de concours internationaux, elle travaille notamment avec le ténor Alfredo Kraus. Elle participe à divers spectacles importants, comme La Célestine et Le Triptyque, et interprète à l'Opéra Garnier le rôle de « La Fiancée » dans Les Noces de Stravinsky. Elle enregistre également pour Radio France et joue « Sœur Constance » dans Dialogues des Carmélites de Poulenc.

- Le samedi 23 août à 19h30, Frédéric Rubay accompagnera également le chanteur Nicolas Grand Duc avec un répertoire de chansons françaises.

Nicolas

Frédéric Rubay est un musicien complet : pianiste et brillant soliste (prix au Conservatoire), chef de chant recherché dans les grandes institutions, pédagogue engagé, et artiste scénique polyvalent. Sa carrière allie rigueur, musicalité et diversité, sur les scènes d'opéras, dans les écoles, et aux commandes d'enregistrements et concerts.

Nicolas Grand-Duc est un chanteur qui attire un large public. Il charme par son style raffiné, son humour poétique et une présence scénique qui ne laisse pas indifférent. Un dandy moderne à découvrir non seulement sur les scènes parisiennes mais aussi à Ventavon.

- Le dimanche 24 août à 19h30, ce sera au tour de Carole Timoteo chanteuse lyrique accompagnée du pianiste Antoine Rossfelder de chanter et jouer du piano. Ils étaient déjà venus en 2023 à Ventavon.

Carole

Antoine

Cette année, ils nous proposent une plongée ludique et musicale au cœur des cabarets mythiques de la Rive gauche, dans le Paris des années 1950-60 à travers les chansons de Juliette Gréco, Boris Vian, Léo Ferré, Barbara...

Show Devant

A la rentrée, ce sera du théâtre avec des saynètes proposées par la Cie Show Devant et les Ubuechques, **le samedi 20 septembre à 20h30**, à la salle de l'ELM.

La compagnie crée, adapte et interprète des textes et contes sous forme de lectures (à voix haute, musicales...), pièces de théâtre, one (wo) man show,... afin de divertir tout public.

Gilles

Conteur de nature : Gilles Bougère

Et à la veille de Noël, un conte avec Gilles Bougère, dont le titre vous sera dévoilé ultérieurement, se déroulera dans l'église de Ventavon, **le samedi 6 décembre à 19h30.**

Ses spectacles de contes sont des performances uniques qui invitent le public vers des mondes imaginaires. Gilles Bougère raconte des histoires d'une façon captivante de façon à transmettre des émotions et stimuler l'imaginaire des spectateurs, petits ou grands.

Dans ses spectacles, il allie la beauté de la nature à l'art du conte. Ses histoires sont inspirées des récits entendus, des expériences vécues au cours de ses voyages et des paysages magnifiques qui l'entourent : les animaux, les végétaux, les montagnes et les forêts…

En bref, les éléments de la nature sont au centre des récits qu'il écrit et qu'il joue. Ils sont parfois accompagnés d'un instrument de musique.

ECOLE

Projet Non au Harcèlement

Cette année, les élèves de l'école de Ventavon ont remporté le prix « coup de cœur départemental » pour leur affiche contre le harcèlement, réalisée avec l'aide de l'artiste Géraldine Charles, habitante du village. La remise du diplôme a eu lieu le 28 avril à l'école, en présence de plusieurs personnalités : le président de la Mutuelle Assurance de l'Education (MAE), des représentants de l'Éducation nationale, ainsi que le maire de Ventavon et son adjointe France Hector.

Le 19 mai, les gendarmes sont venus à l'école pour sensibiliser les élèves au cyber-harcèlement. Cette intervention faisait partie du prolongement du projet et avait été demandée par les parents délégués lors d'un précédent conseil.

© EC

Projet Vélo

Entre février et avril, les élèves de CE2 et CM2 de l'école de Ventavon ont participé à un cycle vélo avec une séance par semaine sur le boulodrome. Ils ont appris à manier leur vélo, garder l'équilibre, changer de vitesse, rouler en groupe et respecter les panneaux.

Plusieurs étapes

- 27 mars : passage d'un test avec l'USEP pour valider les progrès de chaque élève.
- 1er avril : sortie au Lac de Monêtier avec les parents pour s'entraîner sur route.
- 16 mai : passage du SRAV (Savoir Rouler À Vélo). Chaque élève a fait un parcours dans le village, encadré par l'USEP et des parents. Tout le monde a obtenu son diplôme, même ceux qui n'avaient jamais fait de vélo !
- 3 et 4 juillet : sortie vélo de Ventavon (route du canal, Saléon) jusqu'au camping des Cigales à Eyguians, une nuitée sous la tente et retour par le Vieil Eyguians, Arzeliers et Lazer.

Ce dernier projet a permis aux enfants de gagner en autonomie, en apprenant à se déplacer à vélo de manière responsable et en toute sécurité. C'est également une sortie écologique (moyen de transport à pédales), économique puisqu'elle représente un faible coût et surtout elle redonne du sens à l'effort (un effort utile, ressourçant, joyeux et progressif). Elle est enrichissante et pleine de découvertes et permet de travailler sur des thèmes scolaires : géographie, histoire, sciences, mouvements et vocabulaire, à travers textes et poésies.

Elsa Chaudoreille, la directrice tient à remercier les trois parents agréés accompagnateurs et un ami enseignant retraité toujours prêt à rendre service.

Répartition des effectifs du RPI pour 2025-2026

- Mônetier-Allemont :
10 PS + 9MS avec Mme Barbier
7 CE2 + 12 CM2 avec Mme Baudy

- Claret :
7GS + 10 CP avec Mme Alcaraz
et 10 CE1 + 8 CE2 avec un enseignant pas encore nommé.

- Ventavon :
14 CM1 avec Mme Chaudoreille

Total du RPI : 87 élèves

Départ des 12 CM2 : neuf CM2 vont au collège de Laragne, deux élèves au collège de la Motte-du-Caire, dont une qui repartirait probablement en Espagne, un élève au collège de Tallard.

Départ de Mme Deandreis, institutrice de la classe CP/CE1 à Claret. Les enseignantes l'ont remerciée pour les deux ans partagés au RPI.

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 17

Plantation d'une oliveraie à Ventavon

Profiter du changement climatique, changer le paysage, faire autre chose que de la pomme, traiter un peu moins, ressentir une symbolique de paix ou même de prospérité, voilà autant de bonnes raisons pour planter des oliviers.

C'est chose faite pour Alexandre Bederian qui a déjà planté depuis quelques années une dizaine d'oliviers à 700 m d'altitude autour de sa maison. Aujourd'hui, il ose parier sur l'avenir en plantant dans un champ en bas de chez lui à 678 m exactement ces arbres à feuilles persistantes pour en faire une production à part entière. Il est à noter que ces altitudes sont considérées comme proches de la limite supérieure de la zone de rusticité naturelle de l'olivier en ce qui concerne notamment le gel.

Il nous dira que « C'est à tort ou à raison » que l'on appréciera les résultats de la production d'olives dans quelques années, petite phrase qui fait allusion dans un tout autre domaine au titre de son livre « A cœur ou à raison » paru l'année passée.

Sur un demi hectare du Domaine du Villard, Alexandre a en effet planté début juin, 141 plants d'oliviers de trois variétés différentes. : Le Picual d'origine andalouse, le Cailletier de Nice et la Sabine cultivée principalement en Balagne (Haute-Corse).

Beaucoup d'oliviers, notamment le Picual et le Cailletier de Nice sont auto-fertiles mais pour améliorer la pollinisation (par le vent) et assurer plus de production il convient d'intercaler d'autres variétés différentes entre les lignes et permettre ainsi la pollinisation de celles qui ne le seraient pas comme l'olivier de variété Sabine par exemple.

Placées en terre à 6 mètres l'une de l'autre et disposées en quinconce pour permettre à la lumière de bien circuler qu'elle que soit l'orientation des rangs, ces jeunes pousses auront besoin d'eau pour se développer et Alexandre prévoit d'installer un système de goutte à goutte. En effet, sans parler d'économie substantielle faite avec ce type d'irrigation, il convient parfaitement à l'olivier qui n'aime pas les excès d'eau. On dit même que la réussite dépend plus du drainage que de la richesse du sol.

Et puis, l'olivier demande en général moins de traitements que d'autres fruitiers comme le pommier, mais une surveillance reste nécessaire malgré tout, notamment contre la mouche de l'olive.

Il ne reste plus qu'à attendre une première récolte significative (au moins 1 kg par arbre) qui n'arrivera qu'à partir de la 3e ou 4e année de plantation dans le meilleur des cas. L'olivier atteindra progressivement son potentiel maximal de production entre 10 et 15 ans mais une oliveraie peut durer ensuite plusieurs siècles tout en restant productive.

On croyait que la limite des oliviers était à Sisteron, eh bien non, elle remontera vers le Nord jusqu'à Ventavon si ce défi avec une production d'olives conséquente se réalise. Et dans ce cas, Alexandre ne s'arrêtera pas là, car il a déjà prévu d'en planter une autre série.

Sur la photo ci-contre, il arbore le slogan connu *Just do it* sur son tee-shirt pour nous dire qu'il suffit juste de réaliser ses rêves avec détermination et résilience, sans appréhension en considérant ce challenge comme une possibilité d'apprendre et de progresser dans le domaine de l'arboriculture en acceptant un échec éventuel qui ne serait pour lui qu'une opportunité de croissance, un tremplin vers la réussite.

La Résistance
face à l'occupation allemande
autour d'Arthur Colomb

... deuxième partie

Arthur, le premier accroupi en partant de la gauche avec ses compagnons d'armes (archives familiales)

Un personnage

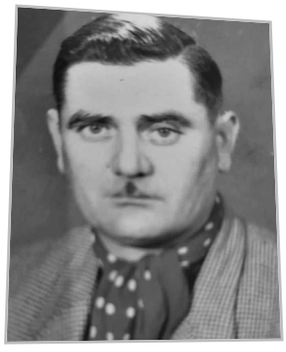

Arthur

Pour faire suite à la rubrique sur la Résistance publiée dans le bulletin Ventavon INFO n° 62, nous continuons nos recherches autour d'Arthur Colomb, chef d'équipe de la Trentaine de Ventavon.

Si Félix Germain, alias Yves Morvan et Paul Héraud, alias Commandant Dumont ont été des chefs importants pour la libération de Gap, les chefs d'équipe locale, en l'occurrence celui de Ventavon encadrant les résistants sédentaires ont également eu un rôle essentiel.

Colette Colomb sa fille, Michaël Santoro son petit-fils habitant tous deux à Ventavon et Raymond Colomb son neveu ont bien voulu participer à cet exercice de mémoire. Ils ont conservé quelques pages manuscrites de son discours lues durant son mandat de Président de la délégation spéciale de 1944 à 1945 à Ventavon et d'un autre discours lu lors de l'anniversaire de la libération de Gap. Nous les retranscrivons in extenso dans cette rubrique.

Arthur était un personnage déterminé avec un caractère bien trempé ne ménageant pas ses propos. On pourrait même dire que c'était une «grande gueule» un tantinet impétueux mais d'une bravoure remarquable qui a réussi à fédérer les résistants locaux, mener des actions militaires mais aussi avoir un rôle symbolique dans la lutte contre l'occupant, contribuant à maintenir l'esprit de résistance. Ce personnage a marqué les esprits notamment sa famille, ses descendants. Il leur a donné un sentiment de fierté et le désir de raconter son histoire en transmettant ce qu'ils ont vécu ou entendu.

La forge toujours présente en 2025

La carthagène

Victorine, la mère d'Arthur préparait également la carthagène, vin de liqueur issu de l'assemblage de 80 % de moût de raisin frais et de 20 % d'eau-de-vie de vin. La proportion variait légèrement en fonction du degré de l'eau-de-vie. Il fallait juste que le mélange titre 16° d'alcool au minimum pour éviter une fermentation du produit. Appréciée autant que le vin blanc 100% cépage clairette que les Colomb cultivaient, elle s'en était servie comme monnaie d'échange auprès des militaires au moment de la libération pour obtenir de l'essence pour la voiture Citroën B 14 d'Arthur.

La famille Colomb à Ventavon depuis 1812

Thiers *Colomb*[1] né en 1788 à Sisteron s'est marié en 1812 avec Anne Millian originaire de Ventavon puis s'est installé comme *maréchal à forge*[2] dans cette même commune. Leur fils Joseph (1815-1886) a poursuivi l'activité professionnelle de son père en tant que maréchal-ferrant et cultivateur, puis Pierre Pascal (1850-1924) de la génération suivante est recensé comme cultivateur et aurait habité un moment Place du Prieuré au village.

Victorin (1886-1950), fils de ce dernier, se marie avec Victorine Blanche Flavie Amat. Il reprend la forge pour ferrer les chevaux et aussi pour forger ou réparer des outils agricoles (socs de charrue, timons, jougs, charrettes, etc.). Il agrandit la maison de La Plaine (appelé désormais quartier des Chapelles) puis continue à gérer le domaine familial, en cultivant notamment des vignes d'où sortait une clairette qui aurait fait sensation à son époque. De gros fûts en bois de chêne et une cuve maçonnée occupent toujours une des caves de la maison. Nous savons aussi que des fermiers occupaient une partie des bâtiments de la ferme.

1- Colomb : Le patronyme familial était écrit autrefois « Coulomp » et nous le retrouvons écrit « Collomb » dans les archives de la résistance. Il sera rectifié en Colomb avec un seul L par décision du Tribunal de Gap en date du 15/01/1972.

2- Maréchal à forge : Termes employés à l'époque pour définir un artisan dont le métier est le ferrage des animaux : chevaux, bœufs, etc... presque toujours connu en tant que maréchal-ferrant ou maréchal-forgeron. Il donne aussi les soins de base aux animaux quand il sont malades.

Arbre généalogique simplifié des COLOMB
connus ou cités dans le texte

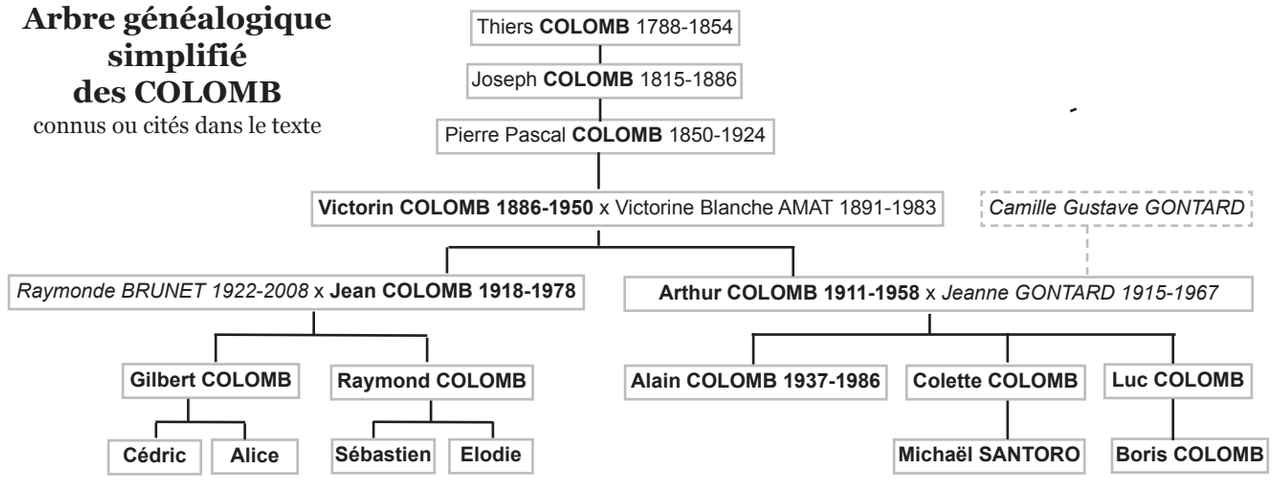

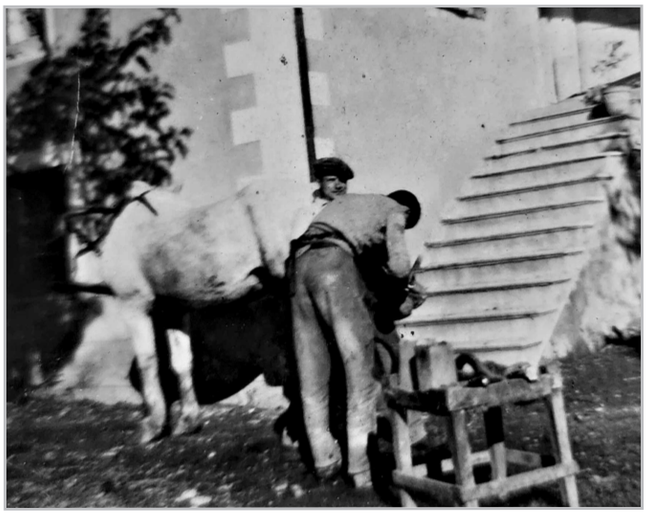

Arthur ferrant un cheval au pied de l'escalier de la ferme (archives familiales)

Forgeron et chef de la résistance à Ventavon

Arthur Colomb (1911-1958), fils de Victorin et de Victorine, est maréchal-ferrant comme ses ascendants. Il faisait également le commerce de chevaux qu'il allait chercher jusqu'en Bretagne. Il n'était pas étonnant de voir jusqu'à 50 chevaux autour de la ferme qui attendaient d'être négociés puis réservés d'une tape dans la main comme cela se faisait entre maquignons et éleveurs. Il pratiquait également des soins vétérinaires de base et avait un remède miracle contre le cancer des chevaux.

Il se maria avec Jeanne Gontard en 1935 qui elle, était institutrice à Upaix.

Quand arriva la deuxième guerre mondiale, ne voulant pas rester sous le joug des collabos de Vichy, Arthur forme un premier groupe de résistants en 1941 avec des gens de Ventavon (*voir plus loin discours d'Arthur)*.

En 1943-1944, un groupe de résistants appelé le Maquis Morvan souvent issus de diverses formations et d'endroits, s'était constitué dans la Montagne de Saint-Genis (ou Montagne de Faye) propice à l'entraînement et à la préparation d'actions clandestines. (*voir Ventavon INFO - n°62*)

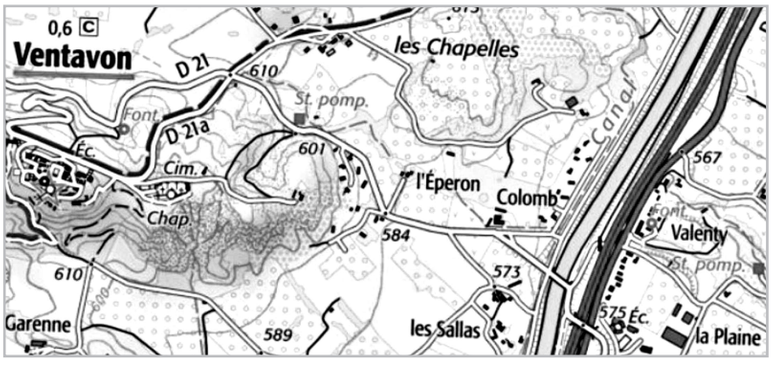

Du patronyme au toponyme - (carte IGN classique - géoportail)

Quant à Arthur Colomb, alias « Achille », il encadrait la Trentaine de Ventavon, sous les ordres de l'Armée Secrète (AS) composée de résistants sédentaires qui travaillaient le jour comme si de rien n'était et aidaient, ravitaillaient ou renseignaient durant la nuit les maquisards cachés, en l'occurrence ceux du Commandant Morvan. Ils étaient également impliqués dans des attaques contre les lignes de communication, des sabotages et des actions de lutte contre les autorités allemandes et les collaborateurs.

Ils avaient également un rôle dans le soutien aux populations locales, en leur fournissant des protections et des informations, tout en s'assurant que chaque résistant et les maquisards cachés recevaient des armes et du matériel de guerre pour poursuivre leur lutte.

La plupart des jeunes du pays qui réussissaient à échapper au Service de Travail Obligatoire (STO) en Allemagne, partaient se cacher dans les montagnes avoisinantes (la Montagne de Faye ou de Saint-Genis) en s'engageant dans le Maquis du Commandant Morvan.

C'est le cas par exemple de Célestin Bertrand, (né en 1922) de Faye, alias Tintin, qui avait officiellement disparu. Sa mère, Zoé née Richier et mariée en 1913 avec Virgile Louis Bertrand (1883-1956), très bavarde et malgré tout la seule au courant de sa fuite vers le maquis, a réussi à tenir le secret de sa disparition en faisant croire qu'il était parti en Allemagne et qu'elle n'avait aucune nouvelle de lui.

On su par la suite qu'il avait été un maquisard intrépide à qui on confiait les opérations les plus délicates.

Réception des parachutages

Arthur Colomb, chef d'équipe des parachutages a dirigé des récupérations de containers provenant de largages par avion sur son territoire nommé AC 114 et notamment sur des terrains situés sur Upaix. Deux largages d'environ 5 tonnes de matériel au total ont été effectués et récupérés par le groupe de Ventavon en mars et en mai 1944 et répertoriés dans un rapport du FFI.

La ferme familiale des Colomb qui servait de repère aux maquisards était également un lieu de cache d'armes récoltées lors de ces différents largages. Celles-ci étaient redistribuées principalement aux maquisards cachés et aux résistants sédentaires préparant des sabotages ou attaques.

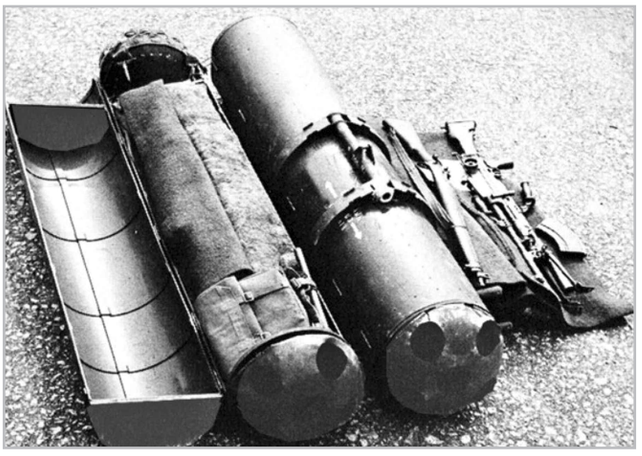

Le premier container de gauche montre le type de rangement où les armes sont calées avec des plaques de feutres.

- Ferme Bonnet aux Carcassonnes :

Les résistants de Ventavon avec l'aide des Upaixois ont réceptionné des parachutages d'armes sur un terrain qui s'étendait du lieu-dit « Les Gardes » de Ventavon jusqu'au hameau « Les Carcassonnes » lieu-dit limitrophe mais sur la commune d'Upaix. L'endroit formait un cirque qui ne se voyait de nulle part excepté du village d'Upaix. La ferme des Carcassones appartenait à la famille de Camille Bonnet (1904-1977), maire d'Upaix de 1934 à 1945. Camille Bonnet fournissait les tickets d'alimentation au groupe d'Arthur Colomb, participait avec lui à la réception des parachutages avec des animaux de trait et tombereaux et camouflait les containers dans sa propriété.

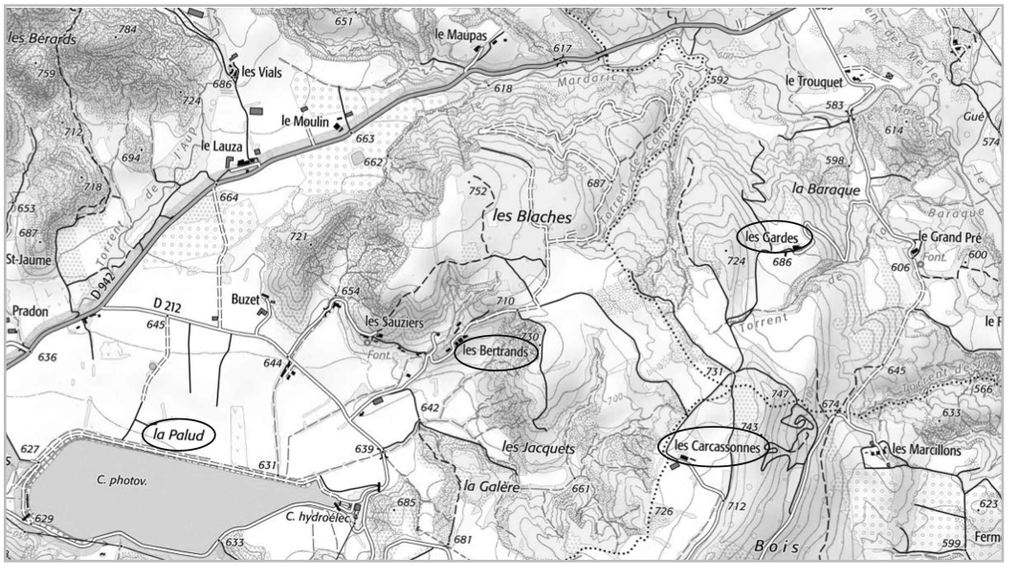

Hameaux cités dans le texte : Les Gardes, Les Carcassonnes, La Palud, Les Bertrands (carte IGN classique - géoportail)

- Ferme Richier à La Palud :

La famille Richier accueillait dans leur domaine de La Palud (hameau d'Upaix), le PC de la Résistance de ce secteur, de nombreux réfractaires avant leur montée au maquis et de nombreuses réunions des chefs de la Résistance des Hautes-Alpes et des départements voisins.

Un premier parachutage a été receptionné en mars 1944. Pendant qu'une partie des résistants cachait les armes parachutées au Forest d'Upaix, le père Richier et ses trois fils sont arrêtés par les Allemands et déportés (seul Pierre fut rescapé).

Puis plus tard, malheureusement, un deuxième parachutage au même endroit a mal tourné, au profit des Allemands.

Suite à cela, Camille Bonnet, maire d'Upaix, racontait qu'en allant rendre visite aux femmes restées seules sur la ferme de la Palud, il avait essuyé quelques tirs le visant particulièrement sans le toucher alors qu'il circulait en moto. Il était repéré et si la guerre ne s'était pas finie quelques mois après, la famille Bonnet aurait été probablement sur la liste des prochaines arrestations.

Le groupe de Ventavon - Arthur le premier en partant de la gauche (archives familiales)

Jeanne Colomb, résistante

Jeanne

Jeanne Colomb née Gontard (1915-1967), épouse d'Arthur et institutrice à Upaix, était également beaucoup investie dans les actions de résistance. Elle a participé à la propagande gaulliste, et diffusait des journaux et tracts clandestins de la résistance.

Elle fabriquait également des faux papiers et cartes d'alimentation pour aider les réfractaires au Service de Travail Obligatoire (STO) avec la complicité de Camille Bonnet. Elle veillait également à pourvoir en nourriture tous ces hommes retranchés en montagne.

On raconte que sa belle-mère Victorine Blanche étendait un drap blanc au bout d'un balai dans la cour de la ferme pour signaler aux résistants que la route était libre et sans danger et qu'ils pouvaient venir se réfugier ou se rencontrer dans la nuit.

A force de bien faire, elle aurait été dénoncée, arrêtée puis mise en prison à Gap. Elle a malgré tout réussi à s'en sortir assez vite.

Il faut savoir que les résistants n'étaient pas forcément aimés de tous du fait qu'ils réquisitionnaient des véhicules ou des animaux de trait ou aussi pour des inimitiés séculaires inhérentes à chaque village ou tout simplement par jalousie.

Mariage d'Arthur et de Jeanne (archives familiales)

Mais malgré tout, il y avait beaucoup d'habitants soit par gentillesse ou conviction, qui se donnaient la peine de collecter de la nourriture pour la porter aux francs-tireurs. La famille Colomb participait en donnant de la viande d'agneau de leur ferme.

La mitraillette à portée de main

Pour l'anecdote, Arthur Colomb se retrouvait souvent avec Camille Bonnet et un jour qu'ils marchaient ensemble, un lièvre croise leur route. Ni une ni deux, Arthur tue le lièvre à la mitraillette qu'il avait sur lui. Camille jugeant son action dangereuse dans le sens qu'il aurait pu se faire repérer par les Allemands, le sermonne et une dispute s'ensuit entre les deux résistants.

Une autre fois, un groupe d'allemands s'arrêtent à la ferme, Victorin et Victorine Blanche Colomb les parents, Arthur son fils et Georges Bellon apprenti à la forge sont présents. Ils ont eu juste le temps d'aller camoufler la mitraillette qui était posée contre le mur de la cuisine avant que les soldats allemands rentrent dans la maison. Ils venaient chercher des victuailles. Pour les culpabiliser et ainsi avoir l'assurance que les Colomb leur donneraient de bonnes choses à manger, les Allemands, en voyant le poste de radio sur une étagère, font la réflexion: « Vous êtes des mauvais Français ! Vous écoutez la radio ! ». Victorine Blanche, comprenant le stratagème, s'est empressée de leur donner un de ses plus beaux jambons afin qu'ils repartent au plus vite sans procéder à une fouille qui aurait pu leur être fatale s'ils avaient découvert l'arme camouflée.

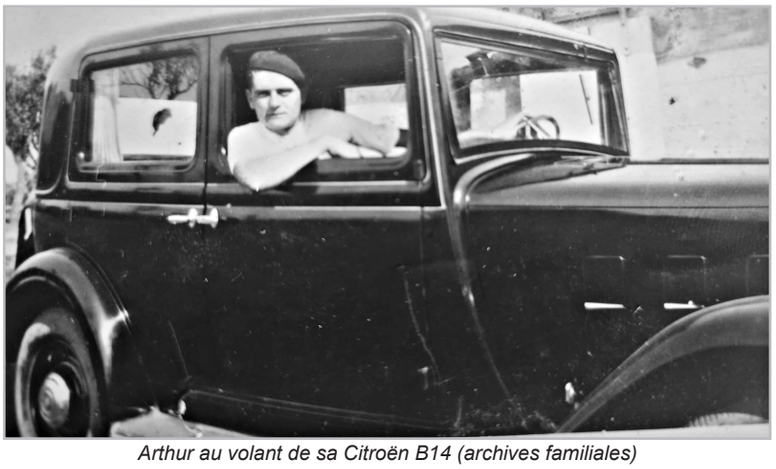

Arthur au volant de sa Citroën B14 (archives familiales)

Le tonnerre de La Pradelle, le 24 juillet 1944

Alain Colomb (1937-1986), 7 ans en 1944, fils aîné d'Arthur, était très actif malgré son jeune âge. Il portait de temps à autre aux maquisards ou à des personnes désignées des messages cousus dans ses espadrilles. Lors de l'attaque de La Pradelle à Vitrolles, le 24 juillet 1944, il racontait qu'on essayait de lui faire croire, étant gamin, que le bruit des mitraillettes qu'il entendait depuis Pigrayer, là où il se trouvait au moment de l'attaque, était le tonnerre !

Si cette attaque du convoi allemand de ravitaillement dont nous relations les faits sur Ventavon INFO N°62 page 22, fut un succès pour les résistants, les représailles furent terribles notamment au village de Monêtier-Allemont où trois personnes furent fusillées et de nombreuses maisons dynamitées.

Georges Bellon qui avait participé à la réception des deux parachutages sur Upaix et à cette embuscade de La Pradelle, racontait qu'après celle-ci il avait dû prendre le maquis avec d'autres résistants sur la montagne de Saint-Genis sous la direction du chef d'équipe de Laragne Emile Blayer, et ce, jusqu'à la libération de Gap, le 20 août 1944.

Lors d'un discours pour l'anniversaire de cette attaque du 24 juillet 1945, Arthur Colomb déclarait avec son franc-parler habituel que les prisonniers déportés et les morts de ses rangs avaient été vengés par les 52 soldats allemands et miliciens tués ce jour-là. Dans un rapport rédigé en 1947 par la IX^{e} région militaire, le chef départemental des FFI (Commandant Moreaud) ne recensait que 24 tués et 17 blessés du côté de l'ennemi.

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 22

Les résistants de Ventavon participent à la libération de Gap, le 20 août 1944

Les résistants de Ventavon faisaient partie des nombreuses unités locales qui ont participé activement à la Libération de la France. Ils ont, comme d'autres maquis, cherché à déstabiliser les forces d'occupation et à soutenir les débarquements alliés.

La montée vers Gap, le 15 août 1944, qui s'est conclue quelques jours plus tard par la libération de la ville, a été un événement important pour la Trentaine de Ventavon. Un des leurs, encore jeune à l'époque, a voulu porter le drapeau du groupe des FFI de Ventavon sur le camion des maquisards qui les emmenait à Gap, mais ayant peur de tomber, il avait demandé à ses camarades de l'encorder à la ridelle avant.

Le drapeau du groupe de Ventavon conservé par la famille Colomb (montage photo du drapeau sur un camion du même type - DB)

Le temps de la guerre pour Jean Colomb et Raymonde Brunet

Jean Colomb (archives familiales)

Jean Colomb (1918-1978), le frère d'Arthur, faisant son service militaire lorsque la guerre fut déclarée se retrouva prisonnier en Allemagne et interné quelques temps à Buchenwald. Il fut envoyé par la suite dans une ferme allemande pour pallier le manque de main d'oeuvre.

Avec beaucoup de difficulté au vu de sa maigreur due à sa malnutrition lors de son séjour au camp de concentration, il remplaça tant bien que mal l'agriculteur parti à la guerre. Quoi qu'il en soit, lui et ses patrons allemands en ont gardé un bon souvenir. Plusieurs années après, l'agriculteur remerciait encore chaleureusement Jean qui avait selon lui, sauvé sa ferme de la faillite.

Libéré en mai 1945, il fut affecté au 159e régiment d'infanterie alpine à Briançon et se maria le 1er septembre 1945 avec Raymonde Brunet (1922-2008) d'Upaix.

Son épouse, institutrice au hameau Les Longs à Upaix fut mutée à l'école de Cervières pour se rapprocher de son mari. Ils auront deux enfants, Raymond et Gilbert.

Plus tard, pour se défendre de fausses accusations d'antisémitisme lancées contre elle, Raymonde décrivait dans une lettre ses actions discrètes pendant la période de l'occupation où elle aurait pu risquer sa liberté ou même sa vie. Alors qu'elle n'avait que 20 ans et avant qu'elle se marie avec Jean, Raymonde avait aidé un couple de juifs, les Zimmerman. Tout d'abord, elle leur trouva pour quelques mois une maisonnette cachée de la route qui se trouvait au lieu-dit Les Bertrands à Lazer et qui appartenait aux Richier de la Palud, puis elle leur procura des travaux de couture pour des personnes de confiance du fait qu'ils étaient tous les deux tailleurs. Par l'intermédiaire de Jeanne, sa future belle-soeur, elle réussit à leur avoir des cartes de ravitaillement. Elle allait chercher elle-même ces denrées à vélo à l'épicerie de Laragne. Puis le couple Zimmerman venait à pied la nuit en traversant les collines jusqu'à l'école des Longs, là où elle habitait, pour récupérer la nourriture et les colis du Secours populaire qu'elle recevait.

Mariage de Raymonde Brunet et de Jean Colomb (archives familiales)

Arthur Colomb, président de la délégation spéciale à Ventavon

De l'automne 1944 au 17 mai 1945, Arthur Colomb deviendra président de la délégation spéciale de plusieurs membres nommés par le préfet afin d'assurer une continuité du pouvoir au niveau municipal suite à une vacance du conseil municipal de Ventavon.

On retrouve son nom avec 3 astérisques et la mention ****président de la délégation spéciale* cité dans la liste des maires élus depuis la révolution affichée à la mairie de Ventavon, puis sa signature au bas des délibérations municipales de l'époque avec celles des membres de la délégation : Tarrejat, Bourcier, Peuzin, Gras, Favier, Chaix, Giraud, Jouve et Maillet.

La délégation spéciale de 1944-1945 se réfère à une période de la Seconde Guerre mondiale, au lendemain du débarquement des Alliés en Normandie et dans le cadre de la libération progressive de la France. Dans ce contexte, une délégation spéciale est un organe administratif temporaire mis en place dans les communes françaises après la libération pour assurer la gestion locale en l'absence des autorités élues, souvent *déchues*[3] ou inactives pendant l'occupation.

La délégation spéciale a été instituée à la fin de l'Occupation allemande pour restaurer l'ordre républicain et reprendre les fonctions administratives sous le contrôle de la Résistance, des autorités provisoires ou de l'État français. Cela faisait partie de la mise en place du régime provisoire sous le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par de Gaulle.

Le rôle de la délégation spéciale était de gérer les affaires locales pendant cette phase de transition, en attendant la tenue d'élections municipales normales. La composition de la délégation était souvent constituée de représentants des différentes forces de la Résistance et de personnalités locales, et elle devait gérer des enjeux immédiats comme la distribution des biens, l'ordre public et la reconstruction des institutions locales.

- ...
- MONGES André 1929-1944
- **COLOMB Arthur*** 1944-1945**
- MAILLET Augustin 1945-1953 (1904-1993)
- MONGES André 1953-1971
- BODIER Julien 1971-1980
- AUBERT Paul 1980-1983
- GABET Jean-Paul 1983-1995
- FEBVRE Roger 1995-2014
- MORENO Juan 2014...

Maires depuis 1929 extraits de la liste des maires affichée en mairie de Ventavon

Discours du 22 avril 1945

Dans son discours, Arthur Colomb, toujours président de la délégation spéciale à Ventavon, retrace les événements depuis le début de la guerre, son entrée en résistance avec son groupe ventavonnais, leur rôle auprès des maquisards et leurs actes de guérilla jusqu'au jour tant attendu de la libération.

<< Monsieur le préfet, Mon cher *Mumus*[4], Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers camarades

Ce jour du 22 avril 1945 sera pour nous un jour d'heureuse mémoire puisque nous avons la joie d'accueillir en notre vieux village notre ami *Guillaume*[4]. Enfin, en voilà un de ceux qui pendant 5 ans ont vécu derrière les barbelés boches ! Le sort l'a bien choisi car il avait laissé 2 bébés qui sont maintenant deux petits écoliers. Quel souci pour un papa d'être séparé de ses enfants et de rester souvent sans nouvelles. Elle est finie pour eux cette longue tourmente, les voilà réunis et heureux et tous, nous partageons leur bonheur comme nous avons partagé les heures cruelles au long de cette drôle de guerre.

Vous vous en souvenez de juin 1940 ! C'est la grande débâcle, l'ennemi avance à pas de géant, puis c'est l'armistice et l'ordre de cesser le feu, tristement nous regagnons nos foyers et certains manquent à l'appel, que sont devenus *Mondet , Guillaume M, Oddou E, Beynet L, Arnaud J, Grimaud H, Jame C, Lieurtard M, Collomb J*[5] ? Sont-ils encore vivants ?

Que de longues semaines où nous vivions le cœur serré, enfin les nouvelles arrivent, une carte d'un lointain stalag informe que les absents sont vivants. Quel soulagement ! Ils vivent ! Oui, mais prisonniers. Quand l'Allemand nous les rendra t-il ?

Pendant ce temps on nous prêche la défaite, la peur du boche, la collaboration à sens unique. Les dents serrées, nous écoutons cela, nous savons que nous ne pourrons jamais devenir les amis des boches, nous comprenons qu'ils voudront toujours nous traiter en esclave que la *Relève*[6] de *Laval*[7] est une relève dont personne ne reviendra.

Comment faire pour redevenir libres ? Une voix n'avait jamais désespéré, celle du général de Gaulle à Londres qui nous dit : « Espérez ! Vous libérerez le sol national, nous aurons la victoire ».

A Moscou, les camarades russes clament : « Levez-vous et combattez par tous les moyens ». Oui, il faut se lever et se battre pour chasser l'Allemand et aller chercher les prisonniers pour qui Pétain et Laval font tant qu'ils les laisseront tous mourir loin de France sous les mauvais traitements.

Se battre oui, beaucoup le veulent, mais comment ? Avec quoi ?

Nous avons cherché des camarades, peu à peu on chuchote, on se groupe, les amis sûrs se réunissent, la résistance s'organise.

Le 28 octobre 1941, je forme un groupe à Ventavon avec *Audibert Félicien, Peyrot Ernest, Gras Casimir, Giraud Charles et Bourcier Albert*[8]. Ils m'ont fait confiance et je les remercie ces camarades de la première heure et des heures sombres où nous nous demandions comment lutter, où trouver des armes.

.../...

3- L'ordonnance du 21 avril 1944 relative à l'organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, dans son Article 7 mentionnait : « Sont dissoutes les assemblées élues qui, maintenues depuis le 16 juin 1940, ont directement favorisé ou servi les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur.» ;

4- Mumus : Guillaume Marius habitant au Villard né le 12/05/1912 ;

5- Mondet Denis cultivateur à La Machotte en 1907, Oddou Emile de la Gravière né en 1916, Beynet Lucien de Saint-Martrin, prisonnier né en 1914, Arnaud Joseph du Villard né en 1916, Grimaud Henri du Villard, prisonnier né en 1912, Lieutard Marcel de Valenty, prisonnier né en1918 et Jean Colomb prisonnier né en 1918 ;

6- La Relève : la politique de la Relève est mise en place par le gouvernement de Vichy à l'été 1942. Il s'agit d'un accord passé entre Pierre Laval, le chef du gouvernement de Vichy, et le représentant de Hitler chargé d'approvisionner l'Allemagne en main d'œuvre venue des territoires occupés ;

7- Pierre Laval : chef du gouvernement de Vichy entre 1942 et 1944 ;

8- Audibert Félicien du village, retraité né en 1891, Peyrot Ernest du village, maçon né en 1904, Gras Casimir cultivateur à Pigrayer né en 1904, Giraud Charles,de Valenty, facteur né en 1914 et Bourcier Albert cultivateur au Grand Pré né en 1920.

Ventavon INFO 63 - juillet 2025:Mise en page 1 02/07/2025 11:30 Page 24

Nous travaillons dans l'ombre, nous méfiant de tous et de tout car les Allemands veillent et certains les aiment et les renseignent en France. Il ne faut pas se faire prendre bêtement. Nous sommes en liaison avec Richier d'Upaix et Clément de Veynes, mais au bout de quelques temps ce dernier est repéré et obligé de se cacher. Bientôt après, un chef nouveau arrive, c'est Morvan, le chef FTP, l'homme aux coups de main, l'être énergique qu'il faut pour faire trembler les super-collaborateurs. Cette fois la guérilla commence car il a organisé un camp dan la montagne de Saint-Genis et bientôt le 5 août 1943, il est attaqué par les Services d'ordre . C'est le changement de domicile, le repliement vers *Pomet*[9] où aidant Richier et d'autres amis de la région, nous ravitaillons nos jeunes maquisards. Là encore, ils ne pourront demeurer, le 5 et 8 décembre 1943, ils sont de nouveau attaqués cette fois encore par des Français, les fameux *GMR*[10] de *Darnand*[11] , ces petits dégoûtants qui pour ne pas aller en Allemagne voulaient y envoyer les autres et les tuer s'ils ne marchaient pas. Il faut encore partir après avoir infligé une bonne défaite sanglante aux assiégeants. Il faut partir pendant l'hiver, dans le froid, dans la neige et cette fois on s'installe tant bien que mal à *Saint-Cyrice*[12] d'où il faudra encore déloger après une attaque en mars 1944.

Entre temps un grand malheur est survenu, Richier a été dénoncé. Il a été pris avec ses trois fils et sa fille. Sa femme, sa belle-mère sont prisonnière dans la ferme que les boches occupent et pillent. Au bout de 35 jours, les brigands partiront, la jeune fille reviendra retrouver sa mère et sa grand mère dans la maison vide. Mais les 4 hommes sont toujours en Allemagne d'où ils reviendront bientôt, nous l'espérons.

Le malheur a été grand pour le camp Morvan, grand pour nous aussi car nous attendions des armes que Londres devait nous faire parachuter chez Richier, mais elles tombent aux mains des Allemands et pendant toute la nuit nous avons dû impuissants et furieux entendre leurs longs éclats de rire.

Nous vivons un temps de désarroi, puis nous nous mettons en liaison avec un chef admirable, le Commandant Dumont. Je serais toujours reconnaissant à mon ami *Guérin*[13] de Savournon de m'avoir fait connaître ce chef aimé et écouté. Hélas, lui ne verra pas la victoire, plus tard, les Allemands l'ont tué lâchement sur la route nationale, au Logis-Neuf, alors qu'il était en mission avec le gendarme Méyère, tué lui aussi.

Donc le travail avait repris avec Dumont, les ordres arrivaient, nous avions des armes que nous avions glanées d'ici de là en particulier chez *Georges Guérin*[13].

Le 23 juillet, le capitaine André du camp de Vallavoire nous demande aide pour attaquer au Monêtier-Allemont.

Du Monêtier-Allemont : prise de position à minuit, attente jusqu'à 13h15, sans ravitaillement mais à la vue des premiers camions nous ne pensons plus à cela, attaque par grenades Gammon, les armes automatiques et individuelles crépitent pendant 3h30. A ce moment, les Allemands ont un secours inespéré sur l'autre rive de la Durance. Les *Fritz*[14] et miliciens font une petite tournée de rafales, ils ont entendu le bruit de la bataille et mettent en position leur canon de 37 pour venir en aide aux copains malmenés. Force est pour nous de regagner la montagne, sans aucune victime heureusement, quant aux Boches, nous l'apprendrons plus tard, 52 y ont laissé leur peau.

Pour se venger, lâchement ils ont assassiné trois otages au Monêtier, Falconnet, Simon et Chevalier. Instant cruel pour nous, mais ils seront vengés.

Tout au long des routes, c'est la même vie pour eux qui six mois auparavant se rendaient en conduite intérieure dans les fermes ramasser les œufs frais et les bonnes volailles. Eux qui venaient avec deux voitures, très gracieusement, le sourire aux lèvres et mitraillette au poing interroger ma femme sur la disparition des tickets, bien décidés à lui offrir une place avec eux jusqu'à Gap si elle n'avait parfaitement joué la bonne bête.

Ils sont bien passés ces jours heureux, ils n'osent plus maintenant quitter les routes nationales, ils roulent en longues files de voitures bien armées et à la moindre alerte, aux endroits où ils ont été attaqué, ils explorent prudemment le terrain. Car ils l'ont dit eux-mêmes « Maquis être partout , personne voir maquis et maquis tuer toujours ! ». Ils ont même si peur que bientôt les convois disparaîtront eux aussi. Ils resteront terrés dans les forts à Sisteron ou enfermés dans les casernes de Gap où ils se laisseront prendre comme des rats. Nous pouvons ramasser sans crainte nos armes parachutées le 6 août, elles sont bien cachées.

Et nous arrivons enfin au jour tant attendu, le 15 août 1944, les alliés ont débarqué quelque part en Provence, sûrement la lutte sera chaude et soudain le 19 août, le planton aux écoutes du téléphone clandestin entend : « les Américains arrivent à Sisteron... ». Nous étions ahuris, puis fous de joie ; vite, nous communiquons la nouvelle au capitaine Gilliote à Gap, nous organisons le départ le lendemain matin, nous nous portons au devant des alliés avant de les précéder vers Gap qui sera pris le soir même le 20 août. Les Allemands se rendent sans se battre. Nous en avons nous aussi des prisonniers, nous pourrons maintenant parler à ceux qui tiennent les nôtres.

La bataille à grands pas s'éloigne de notre coin, mais elle n'est pas finie. Le Boche est encore sur les cimes des Alpes, il tient encore des fils de chez nous, mais l'espoir se lève, cette fois la relève est là, nous sommes allés aider ceux qui étaient là-bas depuis 5 ans, mais nous n'y allons pas en esclaves ! C'est en vainqueurs que nous voulons fouler le sol des Nazis et c'est en vainqueurs qu'ils reviennent ceux qui ont tant souffert de cette longue séparation pour que vive la France.>>

9- Pomet : village dominant les gorges de la Méouge

10- GMR : les Groupes Mobiles de Réserve, souvent appelés GMR, étaient des unités de police organisées de façon paramilitaire, créées par le gouvernement de Vichy

11- Darnand : chef de la Milice, nommé secrétaire général au Maintien de l'ordre sous le régime de Vichy

12- Saint-Cyrice : commune des Hautes-Alpes qui a fusionné en 1969 avec Étoile

13- Georges Guérin : chef de la Trentaine de Savournon

14- Fritz : un terme français argotique plutôt péjoratif qui servait à désigner les Allemands durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, venant probablement du fait qu'il s'agissait d'un prénom allemand assez courant.

Les résistants du groupe Colomb

Le groupe de résistants de Ventavon cité dans le discours d'Artur Colomb a démarré le 28 octobre 1941 avec un petit groupe de Ventavonnais. Puis le groupe s'est étoffé petit à petit. Dans les archives familiales, on a retrouvé des attestations d'appartenance au groupe de résistants de quelques personnes qui ont participé de près ou de loin à des actions contre l'occupant : il s'agit en l'occurrence de Henri Pelloux, Georges Roche, Julien Mosca, Lagarde du Beynon, un polonais, Francis Guignard, Pierre Richier, Brunel d'Upaix, Camille Bonnet. Raymond Plisselon et de Gaston Serres.

Il y avait également René Maunoury (1922-2012) venu de Marseille. Il était venu se cacher à Rourebeau après avoir été arrêté puis s'être évadé. Il aurait été représentant du mouvement de résistants *Combat* et joué un rôle actif au sein de l'Union Française Patriotique (UFP) basée à Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale de 1941 à 1944 et aurait aidé les maquisards haut-alpins du côté d'Upaix. Après la guerre, il devient directeur du journal « La jeune IVe république », puis après une absence de quelques années de Rourebeau, on le retrouve projectionniste ambulant de films dans la région.

A propos de l'UFP
Marseille : Un carrefour de la résistance

À partir de 1942, lorsque la zone libre a été occupée par les Allemands, Marseille est devenue un centre névralgique pour les résistants, en raison de sa position géographique et de ses infrastructures. La ville abritait des réseaux de résistance tels que le Mouvement Unis contre l'Occupant ou le Mouvement de Libération nationale, et l'UFP, bien que n'étant pas l'un des mouvements les plus connus de la résistance marseillaise, a également trouvé un terreau fertile dans cette région.

L'UFP, par le biais de René Maunoury, a œuvré pour maintenir une unité parmi les groupes résistants, bien que divisés par leurs affinités idéologiques. La situation à Marseille, avec la présence des forces de l'Axe et de l'armée de Vichy, exigeait une organisation et une coordination efficaces entre les différents mouvements pour s'assurer que les actions de résistance soient aussi efficaces que possible.

Le 24 novembre 1966, Il crée l'Association Union Française Patriotique (UFP) dont le siège social était au hameau du Roussi, son nouveau lieu de résidence à Ventavon. L'association avait pour but de : « *lutter pour le respect des traditions républicaines françaises, organiser pour les jeunes des distractions saines et sportives et des réunions instructives et variées en dehors de toute politique* ».

Il publie à compte d'auteur en 1993 un ouvrage en trois tomes : « De Marseille... aux Alpes » (Historique de l'Union Française Patriotique de 1941 à 1944) Tome 1 : Marseille - Tome 2 : Les Alpes - Tome 3 : Documents.

Lors d'une cérémonie qui se déroulait le 11 juillet 1999 au Roussi, une médaille « Honneur et résistance 1941-1945 » de l'UFP a été attribuée à Arthur et Jeanne Colomb décédés pour les services rendus à la France pendant l'occupation allemande et les sévices encourus. Elle a été remise à titre posthume à son petit-fils, Michaël Santoro. Arthur n'était pas le seul à recevoir cette médaille, ses compagnons d'armes comme Georges Bellon, Tintin Bertrand , Muela Garcia et bien d'autres l'ont reçu également.

Autre discours d'Arthur Colomb

Ce discours non daté a été probablement lu au premier anniversaire de la libération de Gap, le 20 août 1945.

<< Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le 14 juillet 1944, le groupe *FFI*[15] de Ventavon avait promis de venger ceux qui en 1914-1918 étaient tombés pour notre liberté. Dix jours après nous faisons payer cher à notre agresseur les souffrances qu'il nous avait causé : 52 boches étaient tués au Monêtier.

Le 15 août, c'était le débarquement des alliés aidés par les FFI1, les *FTPF*[16].

Ils ont libéré le sol national, certains, dont le groupe de Morvan sont allés jusqu'en Allemagne. Ils ont foulé le sol de l'ennemi, l'envahisseur a été envahi et aujourd'hui, il est écrasé par les Français et leurs alliés. Honneur à eux tous ! Honneur surtout à la glorieuse Armée Rouge qui a écrasé la *Wehrmacht*[17] ! Nous les remercions tous car ils nous ont donné la grande joie de voir revenir *Guillaume*[18] prisonnier depuis 1940, *Antoine de Ventavon*[19] parti de force au STO en Allemagne.

Mais la plus grande partie de nos absents n'est pas rentrée, certains de nos valeureux maquisards ont dû rejoindre l'armée pour abattre le Boche « le maquis n'a jamais été à l'abri, lui » ; d'autres vont partir peut être pour la bataille au loin, en Asie où la guerre continue nous pouvons encore souffrir. Mais malgré nos souffrances, malgré les larmes que nous versons sur nos martyres, nous vivons le jour de la victoire. Haut les cœurs, comme nous gagnons la guerre, nous devons gagner la paix : pour elle, sont tombés nos héros des deux guerres, ne les oublions pas dans les heures de joie. Pour ceux qui vivent, pour ceux qui sont tombés, nous disons : Vive la France ! Vive la Paix ! >>

Avertissement

Boche est un terme péjoratif pour désigner un soldat allemand ou une personne d'origine allemande, mot qui a été utilisé pendant la guerre franco-prussienne de 1870 puis plus largement par les Français, les Belges et les Luxembourgeois de la Première Guerre mondiale jusque bien après la Seconde Guerre mondiale.

A notre époque, l'utilisation du mot « boche » pourrait être perçue comme une survivance d'un vocabulaire de guerre et de haine dégradant et chargé d'émotions négatives.

Dans les textes manuscrits d'Arthur Colomb et retranscrits in extenso, datant de 1945, son usage s'inscrit dans un contexte de résistance à l'occupant et de propagande, alimentée par l'hostilité envers l'ennemi. Il s'agissait d'une façon de déshumaniser l'adversaire, en le réduisant à une simple caricature de l'ennemi nazi.

Il peut encore raviver des souvenirs douloureux ou des préjugés, particulièrement dans les générations plus âgées qui ont vécu l'occupation. Pour les générations d'après guerre, il est perçu comme un vestige du passé, source de division et de rancune.

15- FFI : les Forces françaises de l'intérieur (FFI) sont le résultat de la fusion, au 1er février 1944, des principaux groupements militaires de la résistance intérieure française qui s'étaient constitués de 1940 à 1944 dans la France occupée : l'Armée secrète (AS, gaulliste, regroupant les mouvements Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur), l'Organisation de résistance de l'armée (ORA, giraudiste), les Francs-tireurs et partisans (FTP, communistes), etc.

16- FTPF : les Francs-tireurs et partisans français

17- Wehrmacht : nom porté par l'armée du IIIe Reich

18- Guillaume Marius dit Mumus

19- Antoine Tournu de Ventavon

Arthur, correspondant du journal «Les Allobroges»

On retrouve une carte de correspondant du journal *Les Allobroges* au nom d'Arthur Colomb datée en 1951.

Les Allobroges est le nom d'un journal issu de plusieurs mouvements de la Résistance intérieure française ayant paru dans la région Grenobloise à partir de mars 1942. Il est, dans sa première forme, l'organe de toute la résistance dauphinoise et prend la forme d'une feuille tirée avec les moyens limités qu'impose la clandestinité. En 1944, au moment de la Libération, il reprend l'imprimerie du Petit Dauphinois (collaborationniste) et prend la forme d'un quotidien généraliste. Rapidement, le courant communiste impose le ton du papier, ce qui provoque une crise au sein de la direction. Sa distribution prend fin en 1958.

LES ALLOBROGES

De Gaulle a fait son entrée à Paris

Onze divisions allemandes sont encerclées dans la Basse-Seine

Les Alliés ont franchi la Seine près de Melun

Les généraux allemands capitulent à la tête de leurs troupes

L'UNITÉ : force de la Résistance

Les pouvoirs des autorités militaires alliées sont transférés aux autorités civiles françaises

DE GAULLE A PARIS

LES ARMÉES SOVIÉTIQUES DÉFERLENT VERS LA ROUMANIE CENTRALE ET LES PUITS DE PETROLE DE PLOESTI

47.000 soldats allemands faits prisonniers en 5 jours

Les troupes roumaines ont envahi la Transylvanie

La bataille de Gières

A la gloire de ceux du maquis

Pétain et Laval seraient en Allemagne

Certificat d'appartenance aux FFI et cartes d'ancien combattant

IXe RÉGION MILITAIRE
ÉTAT-MAJOR
Bureau F.F.C.I. régional
N° 15274 BR FFCI/FI 3e CA IX
MARSEILLE
14 JUIN 1951

MODÈLE NATIONAL – SÉRIE NORMALE
Références : IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

LE GENERAL COMMANDANT LA IXe REGION MILITAIRE, certifie que :

M. COLOMB Arthur alias
né le 11.2.1911 à Ventavon HA
actuellement domicilié à VENTAVON par Laragne HA
A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, dans les départements ci-après :
A.S. Combat des HA du 1.9.43 au 20.8.44
du au
du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

M. a continué à servir dans sa formation
après la libération jusqu'au daté à laquelle
est rentré dans ses foyers.

La présente attestation constitue un Certificat de présence au Corps.
A Marseille, le 14 JUIN 1951 194
Le Général de CA Magnan
Commandant la IXe Région Militaire
Le Général de Brigade RAYNAL
Général Adjoint
Signé : RAYNAL

Références particulières éventuelles

P.A. le Chef de Bataillon CAPUS
Chef du Bureau Régional F.F.C.I.

NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original ; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

MODÈLE N° 1.
OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Office départemental des Hautes-Alpes
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 065506
CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE
délivrée à
Mr COLOMB
Prénoms : Arthur Eugène Fabien
Domicile : Ventavon
Né le 15.2.1911 à Ventavon
A GAP, le 25 OCT 1955 195
Le titulaire — Le Préfet, Président de l'Office départemental

MODÈLE N°
OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Office départemental des HAUTES-ALPES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
097682
CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE
délivrée à
Mme COLOMB née GONTARD
Prénoms : Marie Marcelle Marie Louise
Domicile : Ventavon
Née le 2.4.1915 à Ventavon
A GAP, le 28 MAI 1959 195
Le titulaire — Le Préfet, Président de l'Office départemental

La mort d'Arthur Colomb

Lors d'une partie de pêche à la truite près du canal à moitié vide avec son fils Luc et Richard Graziani, Arthur glisse sur le bord du canal et se fait mal à la cheville. Ne voulant pas se faire soigner ou aller voir un médecin, quelques jours après un œdème apparaît et provoque une phlébite qui lui sera fatale. Il décède le 5 avril 1958.

Les armes cachées

Arthur était convaincu que la guerre pouvait repartir en France et avait gardé un stock d'armes des résistants depuis la fin de la guerre en les cachant dans la ferme familiale.

Au cours des dernières décennies de l'Algérie coloniale, de jeunes «Français musulmans d'Algérie» (garçons ou filles) choisissent de venir en Métropole, seuls, pour rejoindre qui une cousine, qui un père ou un mari, ou plus simplement encore trouver un travail et une vie meilleure. Jeanne Colomb en hébergeait quelques uns pour des périodes courtes. Cela a probablement provoqué une suspicion des gens du pays au courant du stock d'armes caché, sur le fait que les Colomb pouvaient être de connivence avec la branche armée du FNL[20].

En 1958, début des événements en Algérie, une cinquantaine de gendarmes viennent perquisitionner la ferme des Colomb sur dénonciation pour récupérer les armes cachées du maquis.

Colette, la fille de Jeanne qui avait à cette époque 18 ans, racontait être partie rapidement en vélo chercher le général René d'Arnaud de Vitrolles dans son château pour lui expliquer la situation. Le risque était pour Alain 21 ans et soutien de famille depuis la mort d'Arthur début avril 1958, de se faire arrêter et emprisonner voire de se faire embrigader dans un bataillon disciplinaire en Algérie. Sur ce, le Général est venu tout de go, empêcher les gendarmes de l'embarquer et s'est porté garant de la famille Colomb au vu de leur passé héroïque de résistants.

Les gendarmes sont repartis avec deux ou trois estafettes remplies d'armes. Plus tard, après cette perquisition, Colette raconte que quelques grenades étaient restées cachées et par peur d'une autre dénonciation ou perquisition, elle est partie avec d'autres jeunes, inconsciente du danger, les faire sauter dans la Durance.

20- FNL : Front de Libération Nationale (Algérie) créé en 1954 : Le FLN exigera l'indépendance nationale par la restauration de l'État algérien souverain, l'ouverture de négociations et la libération des détenus politiques

Epilogue

Les maquisards et les groupes de résistants locaux ont souvent risqué leur vie dans des conditions très difficiles, faisant preuve d'un grand courage et d'un fort esprit de solidarité. Leur action a non seulement contribué à la libération du territoire français, mais elle a aussi renforcé le sentiment d'unité nationale et la légitimité du gouvernement provisoire après la guerre.

Cette année nous avons célébré le 80ème anniversaire du 8 mai 1945, jour de la fin de la guerre en Europe, avec la capitulation de l'Allemagne nazie. Cette date a une résonance particulière aujourd'hui, notamment en raison des conflits actuels comme la guerre en Ukraine, qui rappellent les enjeux de paix, de souveraineté et de liberté.

Recherches historiques réalisées par Denis Buffet
grâce aux entretiens, documents d'archives et photos de Michaël Santoro,
Colette Colomb, Raymond Colomb et Jean-Marie Bonnet.

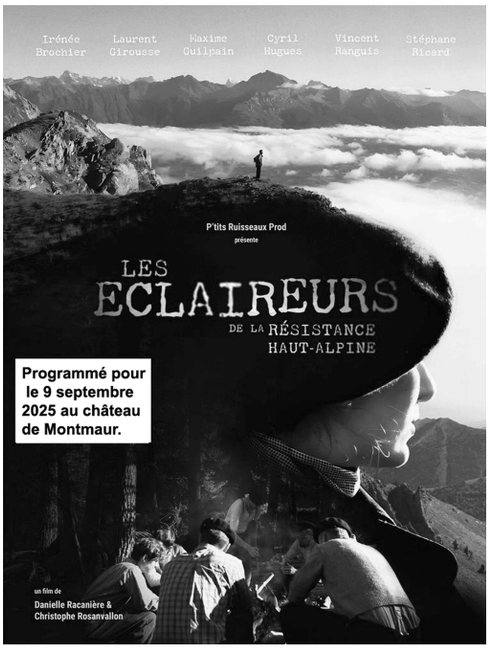

LES ECLAIREURS de la résistance haut-alpine,

- un film à voir -

Nous ne saurions trop vous conseiller d'aller voir ce film documentaire « Les éclaireurs de la Résistance haut-alpine » réalisé dans les Hautes-Alpes avec des acteurs et figurants bénévoles locaux par *P'tits Ruisseaux Prod* sous la direction de Danielle Racanière et Christophe Rosanvallon. Prochaine programmation : le 9 septembre 2025 au château de Montmaur.

Arrivée des acteurs et des figurants en tenue avec des voitures d'époque pour la projection en avant-première du film, le 16 mai 2025 au Quattro à Gap

Dans cette aventure créée avec des historiens (dont Jean-Pierre Pellegrin), on suit six résistants des Hautes-Alpes. Paul Héraud, le plus connu, mais aussi, Marcel Arnaud, Georges Rosanvallon, les frères Gaston et Raymond Guibaud-Ribaud et Jules Guesdant. Ce sont six éclaireurs pour Danielle Racanière coréalisatrice. Dès 1936, ces artisans pour la plupart réagissent à la crise économique et la montée des fascismes en Europe : ils créent une maison commune au 1er rue Carnot à Gap. Accusés d'être communistes, ils s'en vont à Saint-Léger-les-Mélèzes. Là-bas, des intellectuels leur rendent visite. En échange du travail de la terre, des réflexions s'engagent sur les dangers du nazisme. Instruits, ses jeunes haut-alpins montent au front en 1940. Une fois démobilisés, ils entrent en Résistance contre l'occupant. Une histoire de 9 ans que retrace en une heure 15, cette docu-fiction.

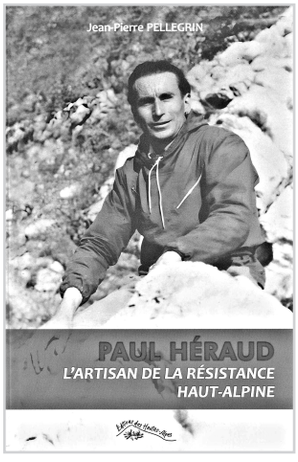

PAUL HÉRAUD,
l'artisan de la résistance haut-alpine

- un livre à lire -

Un livre écrit par Jean-Pierre Pellegrin en 2024 pour les Éditions des Hautes-Alpes retraçe le rôle et les actions de Paul Héraud, alias Commandant Dumont auprès des officiers de l'armée des Alpes à leur retour du front. Puis au sein d'un important réseau de la section du SOE (service secret britannique parachutant armes et instructeurs dans les Hautes-Alpes) en 1943 et 1944, Paul conduit des Groupes Francs de sabotages industriels et ferroviaires. Ensuite, dans la perspective des deux débarquements, il dirige l'État-major des FFI du département en lien avec les services de renseignements français et alliés, les partisans italiens et les missions interalliées.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Alice, soeur d'Emma et fille de Cathy Bruchet et de Maxime Sauvage habitant 94B chemin de la MFR, est née le 14 avril 2025.

Aria, fille d'Emma Gontard et de Luca Penin habitant Sous l'Éperon, est née le 3 décembre 2024.

DÉCÈS

- Jean-Louis Riboteau habitant Le Villard est décédé le 25 novembre 2024 à l'âge de 84 ans.

- Henri Toscan du Plantier habitant impasse de Guers est décédé le 9 décembre 2024 à l'âge de 76 ans.

- Jeanine Quesada née Ousia habitant à Valenty est décédée le 26 mars 2025 à l'âge de 96 ans.

MARIAGES

Victoria Mazzella et Jérôme Jacobs habitant à Schmittviller en Moselle se sont mariés le 22 octobre 2024.

Maëva Bas et Nicolas Perelli habitant à Valenty se sont mariés le 8 février 2025.

Coralie Giaime et Christophe Ribotta habitant Pigrayer se sont mariés le 31 mai 2025.

Véronique Chauvin et Franck Boraschi habitant à Mougins (06) se sont mariés le 28 juin 2025.

La Thérapie
Dessins et écrits
(février 2025)

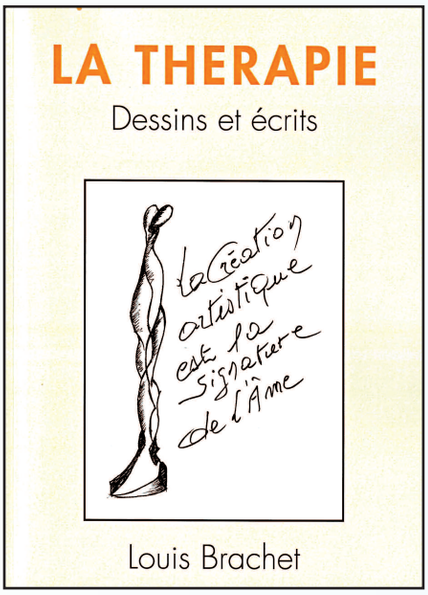

En début d'année 2024, un problème de santé oblige Louis Brachet à abandonner son activité de sculpteur qu'il exerçait depuis plus de 50 ans à Ventavon.

Désormais, il se consacre uniquement au dessin et à l'écrit. Ces deux moyens d'expression sont une passion au même titre que l'était la sculpture. C'est quelque chose de vital pour lui.

Le fait d'avoir un crayon entre les mains le rassure, comme un berger est rassuré par le bâton qui l'empêche de chuter. Aussi, en cette période de souffrance et d'incertitude, le dessin et l'écrit sont, pour lui, une véritable thérapie.

LECTURES

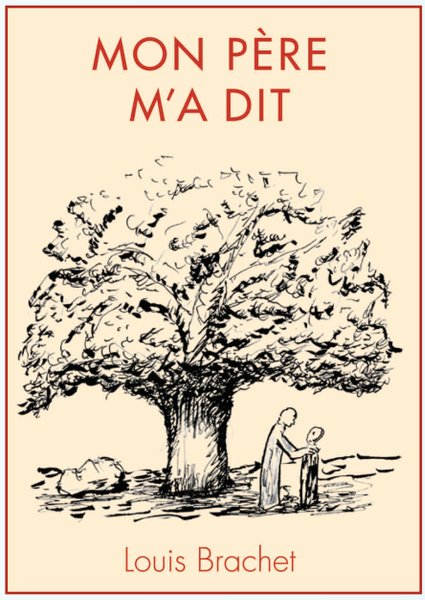

Mon père m'a dit
(juillet 2025)

Un jour, Louis Brachet voit arriver son père qui avait quitté ce monde depuis bientôt cinquante ans. Après un moment de surprise suivi d'une grande émotion, le père rassure son fils avec des paroles apaisantes.

Il s'instaure alors, entre eux, un dialogue d'une richesse insoupçonnée. Dans cet échange, le père répond aux questions avec sagesse et assurance comme s'il était investi d'un pouvoir surnaturel.

Le but de cette rencontre fortuite semble être la remise en question de notre évolution liée à nos comportements et nos modes de vie. Toutefois, le père montre au fils les jalons qui peuvent nous orienter vers un monde meilleur.

Boutique d'artisans et de producteurs

88 Place du Prieuré
VENTAVON

L'association «Le comptoir des jolies choses» qui regroupe 8 exposants ouvre une boutique au rez-de-chaussée de l'atelier Certi d'âme tenu par France Hector au 88 place du Prieuré dans le village.

Elle sera ouverte durant l'été, le jeudi et vendredi après-midi, le samedi dès 11h jusqu'en fin d'après-midi, quelques mardis et dimanches et bien sûr les jours de fêtes.

Décoration d'intérieur · Mode et création · Artisanat
Poterie, couture, crochet, scrap, flocage de tee-shirt, bijoux artisanaux, macramé, miel, plantes aromatiques, macérats, huiles essentielles, jus de fruits, compotes...

Ventavon INFO n°63 - Juillet 2025

Concours de boules à la mêlée
tous les vendredis soir
jusqu'au 29 août
Boulodrome
du village de Ventavon

Programme des animations

Fête de Ventavon : 2, 3 et 4 août - Village

La quête du râle : Vendredi 8 août 18h30 - Bonsecours

Trois jours de musique
Chants lyriques : vendredi 22 août 19h30 - Eglise
Chansons françaises : samedi 23 août 19h30 - Eglise
Quartiers latins : dimanche 24 août 19h30 - Eglise

Week-end animations à Valenty
Concert CTRL C / CTRL C : samedi 6 septembre 20h - Valenty
Entre vergers et Durance : dimanche 7 septembre - Valenty

Rentrée pour Gym Plaisir avec la rando : lundi 8 septembre

Soirée Evidanse (PO) : mercredi 17 septembre 19h - ELM

Show Devant : samedi 20 septembre 20h30 - ELM

AG Evidanse : vendredi 3 octobre 19h - ELM

AG - Les 10 ans de VVD : vendredi 28 novembre soirée - ELM

Conteur de nature : samedi 6 décembre 19h30 - Eglise

Fête du village VENTAVON 2, 3 et 4 août

Samedi 2 août
14h : concours de boules en doublettes
20h : Jambon à la broche
(inscriptions : 06 77 52 77 30)
22h : **orchestre Gérard SINCLAIR**

Dimanche 3 août
10h30 : concours de pétanque pour enfants
12h : apéritif du maire
14h30 : pétanque en doublettes mixtes
21h30 : soirée dansante avec grillades
ANIM & DANCE
DJ Christian Capdevila

Lundi 4 août
8h30 : concours de boules provençales en triplettes
14h : consolantes
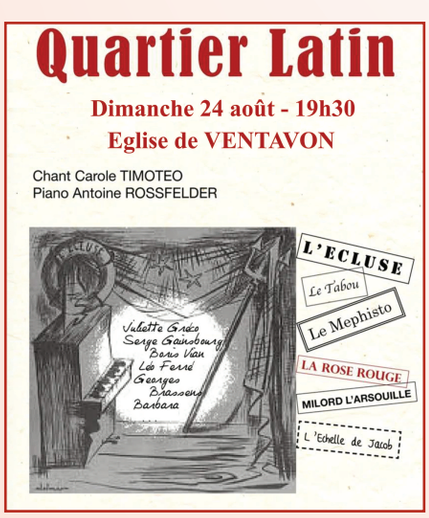
Buvette, balade à poney et jeux gonflables